GRANGES-AUMONTZEY

Juin 2025

# Vologne infos

Infos pratiques

## Accueil du public

### Mairie Granges

**Coordonnées**
1 rue de Lattre de Tassigny
Granges-sur-Vologne
88640 Granges-Aumontzey

mairie@granges-aumontzey.fr
Téléphone : 03 29 51 41 09

### Mairie Aumontzey

**Coordonnées**
10 rue du Huit Mai

**Horaires**
Lundi : 8h-12h I Fermé l'après-midi
Mardi : 8h-12h I 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h I 13h30-17h30
Jeudi : 8h-12h I 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h I Fermé l´après-midi
Samedi : permanence de 10h à 12h

### Agence Postale communale (APC)

**Coordonnées**
1 rue de Lattre de Tassigny

**Horaires**
Du lundi au samedi de 10h à 12h

- **Ecole maternelle Le Petit Prince :** 03 29 51 43 94
- **Ecole élémentaire Jules Ferry :** 03 29 51 41 98
- **Accueil Périscolaire et Cantine :** 03 29 57 64 66

## France Services Gérardmer Hautes Vosges

**Coordonnées**
12 place du Tilleul
88400 Gérardmer
france.services@ccghv.fr
03 10 45 27 80

**Horaires**
Lundi : 8h30-12h00 I 14h00-17h00
Mardi au vendredi : 8h30 à 12h00
Sur rendez-vous les mardis et jeudis de 14h00 à 17h00

### Permanences dans le chalet de l'office de tourisme (derrière l'église)

**Horaires**
Tous les vendredis après-midi de 14h30 à 16h45

## Déchèterie de La Heunotte

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer
Tél. 06 73 88 73 21

| HORAIRES | ÉTÉ (du 01/04 au 31/10) | HIVER (du 01/11 au 31/10) |
|---|---|---|
| LUNDI AU VENDREDI | 08:30 - 12:00<br>13:30 - 17:30 | 08:30 - 12:00<br>13:30 - 16:30 |
| SAMEDI | 08:30 - 17:00 | 08:30 - 16:30 |
| *Déchèterie fermée le dimanche et les jours fériés* | | |

*Envole-toi vers l'avenir.*

# Sommaire


- Actualités ..... 04
- Finances ..... 07
- Travaux ..... 10
- Environnement ..... 12
- Urbanisme ..... 13
- Cérémonies, fêtes et citoyenneté ..... 14
- Scolaire, périscolaire et hébergement ..... 16
- Culture et solidarités ..... 20
- Économie, commerce et artisanat ..... 22
- Associations ..... 25
- CCGHV ..... 33
- Portraits d'ici ..... 35
- État civil ..... 37
- Histoire ..... 38



Directeur de publication :
M. Frédéric Thomas - Maire de Granges-Aumontzey

Crédit photos :
Mairie de Granges-Aumontzey
Adobe Stock

Tirage :
1800 exemplaires

Conception et impression : dans les Vosges
L'ATELIER DE LA COMMUNICATION

Juin 2025 - 159197
Ce produit est certifié PEFC/10-31-3527

# Édito

*Chères Azmontaines et Graingeaudes, chers Azmontains et Graingeauds,*

*À l'arrivée du printemps, les journées sont de plus en plus belles, les moments festifs vont se multiplier. Dans cette vie politique nationale et internationale morose, la Commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation de déchirement. Elle est la garantie de la continuité du service public pour tous. La Commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.*

*2025, comme chaque année du mandat, voit de nombreux projets se concrétiser et de nombreuses festivités se réaliser. On retiendra en autre comme moment phare les 20, 21 et 22 juin, le 35ème anniversaire du jumelage avec nos amis Allemands et ce dans le cadre de la fête de la musique. Vous retrouverez dans ce Vologne Infos, le calendrier riche en manifestations estivales.*

*Nos finances sont saines et notre Commune continue de se désendetter. Les taux d'imposition n'augmenteront pas une nouvelle fois cette année (pas d'augmentation des taux depuis le début du mandat). Le budget a été voté en équilibre en fonctionnement pour 4 461 000 € et des investissements à hauteur de 2 530 000 €, avec un excédent de 735 000 € sur 2024, ce qui nous laisse cette possibilité d'investir pour le bien être de chacun.*

*Vous retrouverez dans ce bulletin l'ensemble des travaux qui ont été réalisés, soit par nos agents des services techniques ou par des entreprises. Les travaux de la mairie vous obligent à vous déplacer aux bureaux de la mairie annexe d'Aumontzey, merci pour votre compréhension. Hormis les travaux à la mairie, je voudrais citer l'enfouissement des réseaux secs rue du Pré Dixi, rue de Lattre de Tassigny et une partie de la rue Foch ainsi que la réfection du pont du Spoix. Sans oublier les travaux d'enfouissement des conteneurs des ordures ménagères et de tri, financés par la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges et la pose, déjà réalisée, des nouveaux panneaux d'information locale.*

*Je voudrais saluer et remercier les nouveaux commerces de proximité ou services à la personne qui offrent à nos habitants et visiteurs de nouveaux services. Cela prouve une fois de plus que notre Commune continue à être attractive.*

*Encore un grand merci aux élus municipaux pour leur engagement dans la vie municipale à chaque instant. Toute ma reconnaissance aux agents communaux qui nous permettent de réaliser nos projets et de pouvoir bien fonctionner au quotidien.*

*Dans tous les secteurs de la vie municipale, j'ai toujours voulu privilégier, avec mon équipe, la proximité, le dialogue et la solidarité en favorisant le bien vivre ensemble.*

*Nous sommes à la fin de notre mandat et même s'il a fallu du temps pour passer de la conception à la réalisation du fait notamment de la période Covid, nous avons pu mener à bien les projets sur lesquels vous nous avez élus en fonction des priorités. Les Élus peuvent être satisfaits du travail accompli, car la tâche n'est pas simple. Elle est très prenante mais motivante.*

*Un Maire n'est rien tout seul, notre implication demande un vrai travail d'équipe où chaque Élu a sa place et une mission au service de la Commune, en ayant toujours à l'esprit d'œuvrer dans l'intérêt général. C'est la tâche que j'ai essayé d'accomplir en faisant confiance à mes collègues et en confiant à mes adjoints les dossiers liés à leur délégation.*

*Mais le mandat n'est pas encore terminé, il reste un peu moins d'une année de travail, de réalisations, de projets, de festivités. Nous poursuivons notre tâche sans relâche, au service de tous.*

*Je vous souhaite un bel été, avec encore cette année, un beau programme de festivités municipales et associatives, au grand plaisir de vous y rencontrer.*

*Un Maire heureux avec Granges-Aumontzey comme passion.*

**Frédéric THOMAS**
*Maire de Granges-Aumontzey*
*Et Vice-Président de la Communauté de Communes*
*Gérardmer Hautes-Vosges*

## Un projet de voie verte sur les rails

Le vendredi 28 mars 2025, nombreux étaient les élus locaux et les structures partenaires qui se sont mobilisés pour participer **à la restitution de l'étude de faisabilité du projet de voie verte sur l'axe Bruyères–Gérardmer.**

Lancée depuis septembre 2024, cette étude portée par le PETR du Pays de Déodatie vise **à apporter les premiers éléments techniques, financiers et à présenter un calendrier prévisionnel de réalisation.**

Le parcours retenu traverserait les territoires des communes suivantes : **Bruyères, Laval-devant-Bruyères, Champs-le-Duc, Laveline-devant-Bruyères, Jussarupt, Granges-Aumontzey, le Kertoff, Kichompré, Gérardmer pour finir aux abords du lac de Gérardmer.** Ce cheminement de 25 km a été conçu pour mailler le territoire et offrir un support de mobilité douce tant à nos habitants et à leurs enfants qu'aux visiteurs. Au-delà de la voie verte en elle-même, des infrastructures seraient à prévoir pour optimiser le confort de l'usager (points d'eau, aires de services, aires de repos, parkings le long du parcours).

**Notons que la commune de Granges-Aumontzey a été identifiée pour accueillir un espace de stationnement qui permettrait de désengorger la ville de Gérardmer pendant les saisons hautes et qui offrirait un potentiel de développement économique sur la commune.**

Le bureau d'étude TTK GMbH et l'agence technique départementale des Vosges ont apporté des éléments rassurants sur la faisabilité technique du projet. Aucun point bloquant ne vient remettre le projet en cause et l'ensemble des ponts présents sur l'ancienne ligne ferroviaire Laveline-Gérardmer sont en très bon état de conservation. La réutilisation du foncier ferroviaire de l'ancienne ligne est d'ailleurs une formidable aubaine puisqu'elle offre sécurité et confort sur 16 km avec des coûts de réalisation minimaux. Aucune autre option sérieuse n'a d'ailleurs été retenue en raison de la topographie des lieux et des milieux naturels alentours.

Concernant les calendriers de livraisons, l'année 2025 serait fléchée pour réaliser les pièces administratives nécessaires au recrutement d'un maitre d'œuvre. L'année 2026 serait dédiée à la réalisation d'un inventaire quatre saisons et à la phase de conception des plans. L'année 2027 verra l'arrivée des premiers travaux pour une livraison finale prévue en 2029. Ce qui doit durer prend du temps, il faudra donc faire preuve de patience et de persévérance.

Concernant l'aspect financier, le projet est estimé entre **5.7 et 7.6 Millions d'euros** en fonction des options retenues (hors acquisitions foncières et aménagements des aires de repos). À noter que la vente des rails présents sur 16 km viendra alléger ce montant, que cette somme est répartie entre deux intercommunalités et qu'elle sera lissée sur plusieurs années.

La sous-préfecture de Saint-Dié-des-Vosges, partenaire privilégié dans ce projet, organisera un tour de table avec les financeurs au printemps afin d'optimiser la recherche de subventions et d'aides mobilisables.

Sur la base de ces éléments, un nouveau comité de pilotage se réunira à la **fin du mois de juin 2025** pour décider de la suite à donner à ce projet structurant et ambitieux.

## Nutri-Score 2025

Le nutri-score évolue : l'algorythme du nutri-score a été réétudié pour « améliorer la cohérence avec les recommandations alimentaires [...] un délai de deux ans est laissé aux industriels et distributeurs pour se mettre en conformité ». Rappelons que le nutri-score « est apposé sur le devant des emballages par les producteurs, sur la base du volontariat ».

Voici le nouveau logo que vous pourrez retrouver sur les emballages :

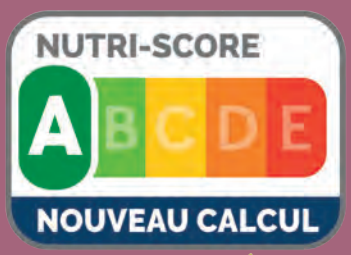

## Envolée d'art à Granges-Aumontzey

En 2024, une bienfaitrice anonyme résidant à Granges-Aumontzey a offert à la commune une sculpture exceptionnelle. On vous dit tout !

Cette œuvre, baptisée **Envole-toi vers l'avenir,** est signée par **Christophe Milcent.** Elle a conquis le cœur du public et **a été élue « sculpture préférée» parmi une vingtaine de créations lors de la 31e édition du festival de sculpture Camille Claudel à La Bresse.** L'édition 2024 du festival s'articulait autour du thème **Des racines et des ailes,** inspiré du proverbe juif : « On ne peut que donner deux choses à ses enfants : des racines et des ailes. »

Imposante avec ses **200 kilos d'acier soudé,** Christophe Milcent présente sa création comme « une statue aux traits juvéniles et innocents représentant l'enfance. Prise dans de solides racines sur le bas du corps, et regardant le ciel, elle s'élève vers sa vie future pour vivre sa propre aventure, à l'aide de ses ailes ».

**Sélectionné parmi 200 candidatures internationales** grâce à des esquisses anonymes, Christophe Milcent, sculpteur professionnel depuis 2011 et basé à Nantes, participe régulièrement à des symposiums en France et à l'étranger. Sa prochaine destination ? La Transylvanie, en Roumanie, en juin 2025.

En attendant l'édition 2026 du festival Camille Claudel, venez admirer cette œuvre hors normes **située sur la place de la liberté, 25 rue du Général de Gaulle à Granges-Aumontzey.**

## Collecte de bouchons

Au profit de l'association Bouchons Handicap 88 située à 88460 DOCELLES.

Pour qui ? Pour quoi ? **Pour soutenir les enfants handicapés des Vosges.**

L'association collecte des bouchons et couvercles (diamètre 17 cm maxi) toutes couleurs et toutes grosseurs, en plastique, en métal, en aluminium. Mais aussi, des bouchons en liège ou non et des canettes (écrasées).

La vocation de l'association consiste, selon ses statuts, à recycler. La vente permet d'aider des enfants en situation de handicap dans les Vosges. Ses services sont nombreux et variés : aide à l'insertion professionnelle, accompagnement juridique, prêt de matériel adapté, soutien psychologique… Les membres de l'association travaillent en étroite collaboration avec les institutions médicales et sociales.

**Pour mener à bien leurs actions, ils ont besoin de vous.**

Pour la collecte, vous pouvez déposer vos bouchons et canettes dans les containers « tonneau bleu » qui se trouvent sous le préau de l'ancienne école d'Aumontzey, près de la boîte à livres et près des écoles primaires de Granges.

Particuliers, associations… ne jetez plus vos bouchons à la poubelle. ***Ce n'est pas le tout de débouchonner… Maintenant, il faut donner !*** Vous ferez un geste pour l'environnement et contribuerez également à des causes sociales importantes.

**BRAVO et MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT**

## Personnel

Le service des ressources humaines de la commune de Granges-Aumontzey a dû faire appel à de nouveaux agents en Contrat à Durée Déterminée et Contrat Aidé, en raison de difficultés de santé de certains nos employés, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

### Ingrid

Déjà connue dans Granges-Aumontzey pour son engagement associatif, **Ingrid Dieudonné** est la nouvelle venue au sein du service périscolaire de la commune. Originaire de la Bresse, elle a débuté sa carrière en centre aéré après l'obtention de son Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (Bafa). Elle a ensuite fait carrière durant 18 ans à la Poste, en tant que factrice sur le secteur de Gérardmer.

Résidant à Granges-Aumontzey, Ingrid est engagée depuis plusieurs années au sein du club de foot de Granges-Aumontzey et est au comité depuis 5 ans en qualité de vice-secrétaire et responsable des achats. Elle cherchait un emploi proche de chez elle et à temps partiel. Le contrat d'agente technique territoriale contractuelle dans le cadre de l'accompagnement des enfants sur le temps méridien, proposé par le service périscolaire en septembre dernier, semblait taillé sur mesure. D'un contact facile, appréciant le travail en extérieur et auprès d'enfants, elle a facilement intégré son poste. Depuis, elle intervient également au sein de l'hébergement collectif Simone Veil qui croit son activité, où ses qualités relationnelles sont autant appréciées que son besoin d'autonomie est assouvi.

Nous encourageons son investissement en faveur de la dynamique de la ville, et lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans ses fonctions.

### Manon

Aujourd'hui Agente Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM) à l'école de Granges-Aumontzey pour la période solaire 2024-2025, c'est depuis octobre 2023 que vous pouvez croiser **Manon Brière** aux abords de l'école de la commune.

Suite à l'obtention d'une licence en sociologie à Nancy, Manon a questionné son orientation et a saisi l'occasion de travailler auprès d'enfants, dans le cadre d'un service civique qu'elle a effectué à l'école maternelle et élémentaire de Granges-Aumontzey, pour la période scolaire 2023-2024.

Après un passage de 3 mois en Master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation (MEEF), Manon s'est révélée bien plus à l'aise dans l'accompagnement au quotidien ou la mise en place d'ateliers, que dans la pratique de la pédagogie proposée par le métier de professeure des écoles. C'est pourquoi elle a rapidement accepté le poste d'Atsem proposé par la commune en janvier 2025, dans le cadre d'un remplacement pour maladie. Polyvalente, elle aime tout autant préparer des ateliers, animer des sous-groupes, réaliser des ateliers cuisine qu'accompagner les enfants dans leurs apprentissages sur le temps méridien et les valoriser. La seule chose qu'elle ne fait pas, c'est le jardin : « Je n'ai pas la main verte ! »

À 22 ans, Manon est pleine de ressources et d'idée. Désireuse de s'orienter dans l'accompagnement d'enfants en situation de vulnérabilité, tout en valorisant son parcours scolaire et ses expériences professionnelles, elle pourrait à terme intégrer une école de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) pour obtenir une qualification dans ce secteur.

### Yannick

**Yannick Jacquel** a récemment rejoint la commune de Granges-Aumontzey en tant qu'adjoint technique contractuel. Embauché en contrat aidé pour une durée de six mois, il vient renforcer l'équipe des services techniques, actuellement diminuée en raison de l'absence de deux agents.

Après deux ans et demi d'expériences dans le domaine de la logistique en tant que chauffeur-livreur, Yannick a souhaité réorienter sa carrière vers les métiers des espaces verts, motivé par l'envie de travailler davantage en extérieur. Il a ainsi intégré les services techniques de Laveline-devant-Bruyères (sa commune de résidence) pour un contrat d'un an et demi. À la recherche d'un poste à temps plein, il a ensuite poursuivi son parcours avec un contrat saisonnier de six mois à Gérardmer.

Depuis le 17 mars 2025, Yannick met donc ses compétences et sa motivation au service de notre commune. Ce poste lui permet d'exprimer son besoin de polyvalence à travers des missions tant en intérieur qu'en extérieur, et de participer concrètement à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

## Les finances 2025

Par délibération en date du 19 décembre 2024, le conseil municipal a décidé de dissoudre le budget annexe de la Forêt au 31 décembre 2024 et d'intégrer les chiffres vers le budget principal de la commune au 01 janvier 2025. Cette dissolution et ce transfert nous amène à supprimer le budget annexe Forêt et à reprendre l'actif et le passif dans le budget principal de la commune au terme des opérations de liquidation. Les comptes 2024 du budget forêt sont donc arrêtés au 31/12/2024 ainsi :

**BUDGET ANNEXE FORÊT**

**Résultats cumulés au 31/12/2024 :**

| SECTIONS | DÉPENSES | RECETTES | RÉSULTATS |
|---|---|---|---|
| Fonctionnement | 283 761,46 € | 468 918,35 € | + 185 156,89 € |
| Investissement | 23 278,67 € | 28 609,75 € | + 5 331,08 € |

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : **190 487,97 €**

Il n'y a plus d'emprunt en cours depuis décembre 2021.

**COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)**

Le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a institué une expérimentation du CFU de 2021 à 2023. Compte tenu du succès de l'expérimentation, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 modifie l'article 242 de la loi de finances 2019 afin de généraliser sa mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales sous nomenclature M57 et M4.

**Cela vise plusieurs objectifs :**

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable,
- Aboutir à une confection 100% dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

La commune a opté pour le CFU concernant l'exercice 2024 (Budget Forêt et Budget Principal de la commune).

**CFU DU BUDGET DE LA COMMUNE**

**Résultats cumulés au 31/12/2024 :**

| SECTIONS | DÉPENSES | RECETTES | RÉSULTATS |
|---|---|---|---|
| Fonctionnement | 3 006 488,11€ | 4 107 463,64€ | +1 100 975,53 € |
| Investissement | 1 119 646,64€ | 753 534,26€ | -366 112,38 € |

Soit un résultat cumulé des deux sections confondues de : **+ 734 863,15 €**

**BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE**

| SECTIONS | DÉPENSES | RECETTES |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 4 461 220,41 € | 4 461 220,41 € |
| Investissement | 2 529 878,86 € | 2 529 878,86 € |

**PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025**

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les **résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.**

Le nombre de résidences secondaires et de locaux meublés non affectés à l'habitation principale est de plus en plus important sur la commune de Granges-Aumontzey et **la volonté du conseil municipal est de privilégier les habitations principales en n'augmentant pas les taux.**

Taxe d'habitation : 23,40%
Taxe Foncière sur le Non Bâti : 32,95%
Taxe Foncière sur le Bâti : 17,17% + 25,65%* = 42,82%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 18,03%

Produit fiscal attendu de 1 344 888 €

*Concernant la Taxe Foncière sur le Bâti, le Conseil Départemental verse une compensation aux communes au taux de 25,65 %, cela n'aura aucune incidence sur le montant de vos impôts locaux. ***Seules les bases sont augmentées de 1,7 % par la loi de finances 2025.*** **Il n'y a donc pas d'augmentation des taux communaux.**

**En 2025, le taux pour les ordures ménagères va sensiblement baisser pour la deuxième année consécutive, il passera à 8,84%** (9,40% en 2024 et 9,90% en 2023) d'où une diminution du montant à payer pour les habitants concernant la taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

## EMPRUNTS

Au vu des travaux d'investissements programmés pour 2025 et des restes à réaliser de 2024, il est envisagé de faire un emprunt d'un montant de 300 000 € (l'emprunt en 2024 n'a pas été réalisé). À noter qu'au 31 décembre 2025, sur le budget de la commune, nous aurons un emprunt en moins dont l'échéance annuelle s'élève à environ 25 983,32 € (ligne de trésorerie contractée en 2006). Deux autres emprunts arriveront à échéance en février 2026 (échéance annuelle de 13 264,96 € capital + intérêts) et en juin 2026 (échéance annuelle de 50 526,68 € capital + intérêts).

## TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT PRÉVUS POUR 2025

**Nouvelles dépenses 2025 + Restes À Réaliser (RAR) de 2024 - en € :**

| | |
|---|---|
| Gymnase (point d'eau) RAR | 2 602,80 |
| Programme ponts 2025 + RAR | 99 136,80 |
| Programme voirie 2024 RAR | 58 828,41 |
| Voirie Ehpad + divers et RAR | 149 584,23 |
| Pôle socio culturel (éclairage et matériel périscolaire) + RAR | 11 009,09 |
| Toiture caserne des sapeurs-pompiers RAR | 40 673,48 |
| | |
| Enfouissement de réseaux (Pré Dixi, Champs Martin, Parvis église) | 382 000,00 |
| Extension de réseaux RAR | 14 391,80 |
| Aire de jeu Aumontzey | 5 000,00 |
| | |
| Installations thermiques bâtiments communaux | 5 586,00 |
| Services techniques dont remplacement véhicule + RAR | 74 000,00 |
| Réhabilitation parc locatif | 10 782,00 |
| | |
| Vidéosurveillance sur plusieurs sites RAR | 2 480,43 |
| | |
| Accessibilité de la Mairie et renovation énergétique + RAR | 575 445,69 |
| Courts de tennis | 5 000,00 |

## ACQUISITION DE MATERIEL ET DIVERS :

| | |
|---|---|
| Acquisition de matériel divers | 18 000,00 |
| Acquisition de matériel Mairie RAR | 610,44 |
| Portes coulissantes salle des fêtes RAR | 2 953,00 |
| Parquet salle polyvalente (RAR) + vaisselle | 5 058,60 |

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Montant des travaux 617 437,47 €

Subventions attendues 321 312 €

Reste à charge pour la commune 314 412 € [moins la subvention Certificat d'Économie d'Énergie CEE (non connue à ce jour) et moins la récupération de la TVA].

Les travaux ont démarré en avril pour une durée de 9 mois. **Ceux-ci consistent à la remise aux normes du bâtiment Mairie pour les personnes à mobilité réduite (PMR), à savoir :**

- remise aux normes de l'accès arrière de la mairie,
- mise en conformité des sanitaires au rez-de-chaussée et création d'un WC à l'étage,
- installation d'un ascenseur.

Ces travaux sont rendus obligatoires depuis la loi du **11 février 2005,** et la loi du 01 janvier 2024, nous contraint à une très lourde sanction pénale en cas de non-respect de cette obligation, qui pourrait nous coûter aussi cher que les travaux.

Il y a aussi la rénovation de la toiture, le changement des fenêtres et portes qui ne sont plus hermétiques, le rabaissement de plafond pour réduire la consommation de chauffage, travaux électriques, ravalement de la façade extérieure, rénovation du sol des bureaux et rafraîchissement des peintures et tapisseries qui datent. C'est le moment idéal pour effectuer ces travaux sachant que les locaux sont vides.

Les agents techniques municipaux interviennent également dans ce projet. Dans la salle Julie Victoire Daubié (ex salle jaune), ils sont en charge du démontage/remontage du faux plafond, après passage des réseaux. Les rénovations du sol et des peintures du rez-de-chaussée sont réalisées par nos services.

**PROGRAMME PONTS**

Réfection du pont « le Spoix », réalisée par l'entreprise Delot avec maitrise d'œuvre par l'ATD. Nos services techniques ont réalisé le garde-corps.
Montant des travaux 99 136,80 € - Subventions attendues 37 225 €

## Les travaux

### Points d'Apports Volontaires (PAV)

Lorsque vous recevrez ce bulletin municipal, les travaux d'enfouissement des conteneurs à déchets seront pratiquement terminés, réalisés par l'entreprise ACERE.

**La mise en service définitive est prévue le 7 juillet 2025.**

Vous trouverez à la fin de ce bulletin, dans les pages CCGHV, les raisons de cette mise en place et les différents points de collecte selon votre lieu d'habitation.

➔ Au niveau du chalet de chasse (rue des champs martin), des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et des télécoms ont dû être engagés. Nécessaires pour le passage des camions grues, lors du ramassage des conteneurs des PAV, ces travaux s'élèvent à 13 046,54 € HT (dont une prise en charge de 6 665,47 € HT a été transmise à la CCGHV dans le cadre du fonds de concours intercommunal). Ils sont réalisés par l'entreprise SOTRECA, sous la maitrise d'œuvre du SDEV.

**Nous rappelons que le déneigement et le désherbage le long des propriétés et jusqu'à la voirie, relèvent de la responsabilité des propriétaires.**

### Réserve incendie du Pré Genet

Afin de s'aligner aux règles de sécurité en matière de lutte contre les incendies (habitations ou forêt), des travaux sont effectués en haut de la rue du Pré Genet. La réalisation est confiée à l'entreprise Vichard TP pour un montant de 40 364,40 € TTC.

## Travaux des services techniques

Les services techniques de Granges-Aumontzey réalisent tout au long de l'année des travaux et ont profité du creux de la période hivernale :

La création de la plate-forme de déchets verts, mise en fonctionnement au 17 avril 2025. Réalisée par nos services, les matériaux ont été financés par la CCGHV à hauteur de 7 268,80 € HT.

**Nous vous remercions de respecter le travail des agents et de laisser le lieu dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.**

**Le site est fermé les jours fériés.**

Réalisation de l'entourage de l'aire de jeux du kiosque

Petits travaux de voirie (notamment à la colonie de Falleuregoutte)

Fleurissement de la commune

Pont de l'Esquivière.
(Les garde-corps ont été intégralement réalisés par nos services)

## La lutte contre le frelon asiatique

Fin 2012, le frelon asiatique a été classé comme danger sanitaire de 2e catégorie puis comme espèce exotique envahissante et préoccupante à l'échelon national, puis européen en 2016. Des mesures ont été prises pour éviter la dispersion et l'augmentation des populations de frelons asiatiques et limiter leurs dégâts.

### Se protéger contre le frelon asiatique

Dès le printemps, surveillez régulièrement les endroits favorables à l'implantation d'un nid primaire, souvent à proximité des habitations (coffres de toit, hangars, abris de jardin, boîtes aux lettres ...) Assurez-vous avant de tondre, débroussailler ou tailler, de l'absence d'un nid de frelons.

### Que faire si on découvre un nid de frelons asiatiques ?

- S'il est dans l'espace public ou proche d'un établissement à risques (maison de retraite, hôpital, école...), contactez la mairie qui va prendre en charge la destruction du nid.
- S'il est dans l'espace privé, la destruction du nid est à votre charge. Mais signalez-le en mairie pour permettre le recensement des nids. Celle-ci dispose d'un réseau de référents, vous indique les dangers potentiels qu'il représente et les mesures à adopter, ainsi qu'une liste d'entreprises spécialisées et agréées pour détruire le nid.
- Dans les Vosges, si vous avez découvert un nid de frelon asiatique, il est important de signaler cette découverte ! Que ce soit pour un nid ou des insectes isolés vous pouvez utiliser un formulaire de signalement. (Le signalement ne vous engage pas à faire procéder à la destruction du nid à vos frais) : https://lefrelon.com/signalement-frelons-asiatiques.

Attention une colonie de frelon asiatique peut être dangereuse si elle est dérangée, n'essayez pas de détruire le nid par vous même et gardez une distance de sécurité d'au moins 10 m.

### Les différentes méthodes pour lutter contre le frelon asiatique

- **Le piégeage :** il existe différents type de piège, du plus simple au plus compliqué (voir photo ci dessous).

  À noter que les apiculteurs sont aux premières loges dans la lutte contre cette espèce envahissante, et qu'en cas d'attaque de leurs abeilles, ils vont piéger dans leur rucher.

  **Cependant, il est absolument nécessaire d'utiliser un piège dit « sélectif »,** c'est-à-dire susceptible de ne prendre **que** le frelon asiatique. Dans un contexte où la biodiversité est menacée et où le nombre d'insectes diminue drastiquement, tout l'enjeu consiste **à bien faire attention à ne pas capturer d'autres insectes** comme les papillons, les mouches ou d'autres hyménoptères et bien sur pas d'abeilles. À proscrire, les pièges « faits maison » avec des bouteilles plastiques, non sélectifs !

- **L'appât sucré et alcoolisé,** souvent avec de la bière et du **vin blanc,** attire spécifiquement le frelon asiatique. Le piège est délaissé généralement par d'autres espèces. Attention, pas de miel dans le piège qui attirerait alors les abeilles !

- Le piégeage des reines fondatrices au printemps n'éradique pas le frelon asiatique mais permet de **limiter la pression de prédation.** En effet, la capture des reines limite la formation de nouveaux nids et évite ainsi l'émergence de milliers de nouvelles reines au printemps suivant.

Piège sélectif simple - Cône vissé sur un bocal

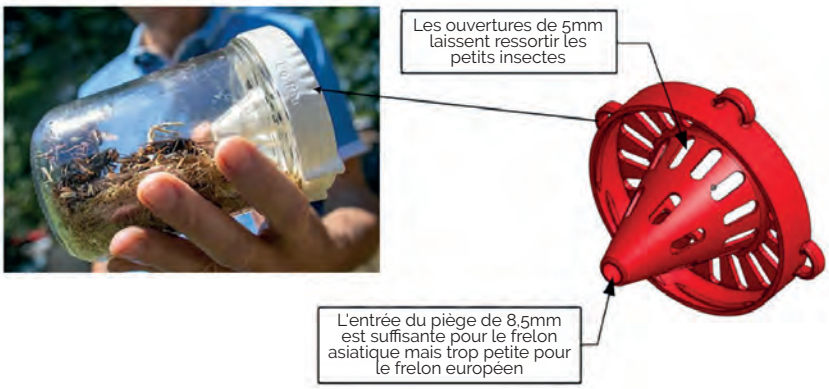


Piège sélectif plus complexe - Souvent utilisé par les apiculteurs à proximité des ruches

Jean-François MOREL

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### Révision du PLU de Granges-Aumontzey

La commune a initié la révision de son **Plan Local d'Urbanisme** (PLU). Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui établit le projet de la commune en termes d'aménagement du territoire et fixe, en conséquence, les règles d'occupation du sol qui s'y appliquent

Cette procédure permettra de mettre à jour le PLU actuellement opposable à Granges-sur-Vologne et de doter Aumontzey d'un document d'urbanisme. Toute la commune sera alors couverte par un même document d'urbanisme.

**Le PLU**

- Présente les grandes orientations d'aménagement souhaitées et les moyens pour les mettre en œuvre. C'est un outil de prospective territoriale.
- Protège le territoire, ses habitants et ses richesses : il tient compte des risques connus et permet la préservation des éléments architecturaux et naturels remarquables.
- Détermine pour chaque parcelle, les règles qui encadreront les constructions existantes et futures.

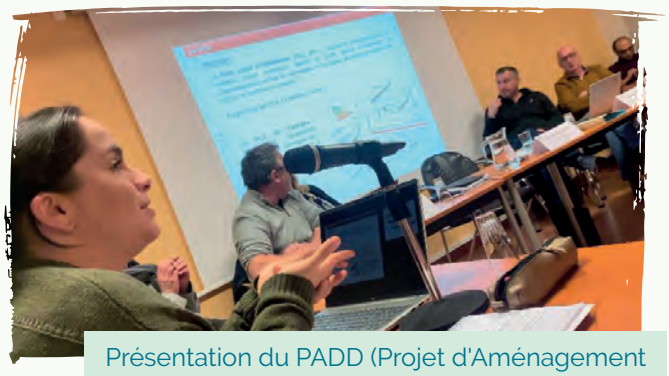

Présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) à la CCGHV

### L'avancée de la procédure

La procédure de révision du PLU de Granges-Aumontzey a débuté en janvier 2024. Une première phase de travail a permis d'établir le **diagnostic du territoire.**

Cette analyse a permis d'identifier les principaux traits caractéristiques du territoire (socio-économie, démographie, habitat, morphologie urbaine, activités, paysage, environnement…) pour établir une « photographie » du territoire et dégager des enjeux à prendre en compte dans la procédure.

Les travaux se sont poursuivis par l'élaboration, du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),** document qui porte le projet du territoire communal et traduit les objectifs que la commune souhaite atteindre à moyen et long terme en matière d'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, les travaux continuent avec la traduction règlementaire du PADD. Les élus travaillent actuellement à l'**élaboration du règlement graphique et du règlement littéral.**

Le **règlement graphique** ou zonage, est la transcription graphique du projet communal.

L'intégralité du territoire communal sera couverte par 4 grands types de zone :

- Les zones urbaines (U) qui couvrent les espaces déjà urbanisés et desservis par les réseaux.
- Les zones à urbaniser (AU) qui délimiteront les secteurs d'urbanisation future, si le projet le nécessite.
- Les zones agricoles (A) qui couvrent les espaces exploités et ne sont constructibles que par les agriculteurs pour leur exploitation et la diversification de l'activité.
- Les zone naturelles (N) qui préservent les espaces naturels, les secteurs à fort enjeux environnementaux ainsi que les secteurs soumis à des risques. Les zones naturelles sont inconstructibles sauf exception justifiée et mise en place de prescriptions adaptées.

**Le règlement littéral** énoncera lui les règles applicables à chaque zone du règlement graphique :

- Qu'est-il possible de construire ?
- Comment la construction s'insère-t-elle dans son environnement ?
- Comment la construction doit-elle être raccordée aux réseaux ?

Les travaux de révision du PLU ont nécessité, jusqu'à présent, **24 réunions de travail** avec les élus membres de la commission.

### La concertation

La révision du PLU intéresse l'ensemble des habitants de la commune. La loi prévoit la mise en place d'une **démarche concertée** tout au long des études et de la procédure :

- Un **cahier de concertation** est disponible en mairie pour y recueillir les observations et remarques des habitants, nous vous encourageons vivement à y déposer dès maintenant toutes vos demandes et observations.
- Des **articles** informant de l'avancée de la procédure sont fréquemment publiés dans le bulletin municipal, la presse et/ou le site internet et les réseaux sociaux de la commune
- Les pièces règlementaires seront présentées lors d'une **permanence publique**
- Le projet de PLU arrêté sera soumis à **enquête publique**
- Deux **réunions publiques** ont déjà été organisées, la troisième réunion publique sera organisée dans quelques mois pour présenter les pièces règlementaires et l'ensemble du projet de PLU.

2ème réunion publique du 5 mars 2025

## Cérémonies

**À Granges-Aumontzey, le devoir de mémoire s'est exprimé avec force à travers deux cérémonies solennelles : la Journée nationale du souvenir de la déportation le 27 avril, puis la commémoration du 8 mai, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale.**

**Le 27 avril,** un hommage a été rendu aux victimes de la déportation, en présence des élus municipaux, d'anciens combattants, de porte-drapeaux, de gendarmes et de nombreux habitants. Le cortège s'est recueilli devant la **stèle des Évelines,** puis celle dédiée à Yvan **Homel** à Aumontzey. Des messages officiels, dont celui de la ministre Patricia Miralles, ont rappelé l'atrocité des camps et l'importance de perpétuer la mémoire pour construire un monde de paix et de justice. L'harmonie municipale Les gens d'Air a clos la cérémonie par la Marseillaise et la marche « Colonel Bogey ».

*Dépôt de gerbe à la stèle des Évelines*

*Dépôt de gerbe à la stèle Homel*

*Moment de convivialité*

**SUR INTERNET**

**Vous pouvez retrouver nos articles détaillés et de nombreuses photos de ces cérémonies sur notre site internet : granges-aumontzey.fr.**

**Le 8 mai,** à l'occasion du **80ème anniversaire de la Libération,** la commune s'est de nouveau rassemblée, cette fois autour des monuments aux morts de Granges puis d'Aumontzey pour la cérémonie officielle. Discours ministériels, dépôts de gerbe, chants interprétés par les enfants de l'école, poèmes et musique ont rythmé cette matinée d'émotion. La cérémonie s'est terminée par un moment de convivialité à la salle polyvalente, autour du verre de la fraternité.

*Dépôts de gerbe aux monuments aux morts*

## Pâques

L'équipe d'extras-municipaux est de nouveau intervenue lors de la préparation des décorations de Pâques sur la commune, sous la houlette de Laëtitia Daeschler, adjointe. Pendant que les dames confectionnaient les jardinières, les messieurs installaient les sujets fixes dans la commune. Encore merci à eux pour leur précieux investissement.

## Fête de la musique et 35 ans du jumelage

L'équipe municipale a le plaisir de vous convier à un grand week-end sur le thème de la musique. À l'occasion des 35 ans du jumelage entre Ertingen en Allemagne et Granges-Aumontzey, retrouvez le programme des festivités (gratuites et ouvertes à tous et toutes) et venez célébrer la musique et l'amitié !

## Fête Nationale 2025

Suite à la déception de certains et certaines lors du spectacle sons et lumières du 13 juillet 2024, la municipalité a décidé de réinstaurer les feux d'artifices pour l'année 2025.

On vous donne rendez-vous le **dimanche 13 juillet 2025 vers 22h30-23h, sur la place de l'église !**

## Carnaval des écoles

**Le Jeudi 6 mars 2025,** les élèves de l'école maternelle de Granges-Aumontzey ont sorti baguettes magiques, robes en tafta et bras à super propulsion à l'occasion de carnaval. Les jeunes gens ont d'abord pris des forces en mangeant des beignets offerts par l'école à cette occasion. Dirigés par Isabelle Gagetta, Directrice de l'école, accompagnée des enseignantes Anne-Laure et Nicole, des Atsem Delphine, Jocelyne, Manon et Pauline, de l'agent Éric et de plusieurs parents bénévoles, le cortège s'est rendu à la maison de retraite l'Accueil de la Vologne.

Accueillis par Marion Kieffer-Rys, animatrice coordinatrice de l'Ehpad, et par des résidents radieux, les enfants ont fait résonner leurs instruments de musique, maracas faits main et autres crécelles.

Petits et grands se sont amusés en réalisant des chorégraphies préparées par l'animatrice, puis se sont donné la main pour un dernier petit tour par le kiosque et l'école élémentaire. Grâce à la coordination pluridisciplinaire entre les écoles et la maison de retraite, Granges-Aumontzey a encore connu un beau moment d'échange entre générations.

Le lendemain, une myriade de couleurs et une ambiance survoltée régnaient dans la cour de récréation de l'école élémentaire. Tous les élèves se sont parés de leurs costumes favoris pour cette édition 2025. Imaginez les enseignants dans leur salle de classe avec face à eux coccinelles, licornes, sportifs, pirates et autres ninjas... Autant de moments partagés qui laisseront assurément de beaux souvenirs d'enfance.

*Le saviez-vous ?*

Les crécelles étaient à l'origine un instrument dont se servaient les lépreux, au Moyen Âge, pour annoncer leur approche.

@mathildeollinger_photographe

## Fête des Jonquilles

À l'occasion de la fête des jonquilles, l'école a cette année encore collaboré avec M. Pitois, constructeur de nombreux chars lors des précédentes Fêtes des Jonquilles.

10 jours avant la fête, les classes se sont rendues à Vanémont pour découvrir le troll géant et sa maison, préparés depuis plus de 4 mois par M. Pitois. Elles ont pu découvrir les différents matériaux et techniques utilisés pour la réalisation du char.

Les deux matinées de jeudi et vendredi précédant la manifestation, **toutes les classes de la Grande Section au CM2 ont cueilli environ 2200 bouquets de 50 jonquilles.** Celles-ci ont largement suffi pour le char de M. Pitois, puisque près de la moitié des bouquets ont été centralisés à Gérardmer pour servir aux autres chars.

Plusieurs élèves volontaires accompagnés de leurs parents ont ensuite défilé lors de la fête.

**L'école tient à remercier les nombreux parents ou proches d'élèves qui ont aidé aux cueillettes ou se sont rendus au piquage le samedi soir.**

Pour conclure cette participation, la Société des Fêtes de Gérardmer, organisatrice de la manifestation, remerciera les élèves par un spectacle offert et versera une subvention à la coopérative scolaire.

## À l'école, j'y vais autrement

Pour la 3ème année consécutive, l'école s'est engagée dans le défi ***« à l'école j'y vais autrement ».*** Il s'agit d'inciter les élèves à venir à l'école autrement qu'en voiture. Chaque jour du mois de mai, les élèves notent donc tous les trajets qu'ils ont fait sous forme de mobilité douce : vélo, trottinette, marche.

À l'heure où nous publions, nous n'avons pas les résultats pour cette année. Mais l'an dernier, l'école de Granges-Aumontzey avait été l'une des plus investies du Grand Est dans cette démarche.

Félicitations aux élèves et à leurs familles qui ont accepté de participer.

## Savoir rouler à vélo

Le programme avait été présenté dans le précédent Vologne Infos : **les trois classes de CE2-CM1 et CM2 participent au programme Savoir Rouler à vélo.** Les séances ont commencé fin avril et se poursuivront jusqu'au mois de juin. Les différentes séances ont permis de connaître son vélo, ses accessoires obligatoires, les éléments de bon fonctionnement et de sécurité, puis de piloter son vélo avec de plus en plus d'aisance sur des parcours variés (slaloms, freinage d'urgence, etc.). Une sortie est prévue en juin avec les CM1 et CM2, pour clôturer ce projet.

Remercions les parents qui ont passé l'agrément vélo et qui ont permis que ces séances se déroulent au mieux. À noter que des parents ont aussi passé des agréments pour la natation, le ski et les raquettes. Toutes ces activités ne pourraient avoir lieu sans l'engagement bénévole de ces parents d'élèves.

## Communication consciente et non violente

En plus de ce qui est habituellement fait en classe pour apprendre aux enfants à s'exprimer sans violence, **les classes du CE1 au CM2 accueillent Guilaine Didier, formatrice en communication consciente et non violente.** Trois séances ont été prévues entre fin avril et fin juin, pour aider les enfants à reconnaître et exprimer leurs émotions et leurs besoins, à formuler des remarques positives à l'égard de leurs camarades, et à appliquer d'autres principes de communication non violente, tels que proposés par Marshall Rosemberg et Thomas d'Ansembourg, théoriciens de ces pratiques.

## Sorties en fin d'année

Plusieurs classes ont prévu des sorties dans les dernières semaines de cette année scolaire.

Les classes de CP et CE1-CE2 sont allés aux Hautes-Mynes du Thillot, visiter les anciennes mines de cuivre et mener différents ateliers autour de ce thème. Les GS et une classe de CE2-CM1 se rendront au Parc de Wesserling, avec la visite du musée du textile, un parcours pieds-nus et différents ateliers sur le textile. Les PS et MS sont allés à la Ferme des Plombes (Xonrupt-Longemer) au mois de mai et au Bois des Lutins, Bol d'Air (La Bresse) début juillet. Les CM1 et CM2 feront une sortie vélo dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo », et une randonnée à la journée sur la dernière semaine.

## La Petite Galerie, partenaire des écoles

À chaque exposition, Francine Page ouvre les portes de sa Petite Galerie aux élèves de l'école. C'était encore le cas pour l'exposition d'**Alain Bach** et **Bernard Choley** au mois de mars. Les élèves ont pu échanger avec l'un des artistes, exprimer leurs émotions et essayer de reproduire une œuvre qui les a marqués.

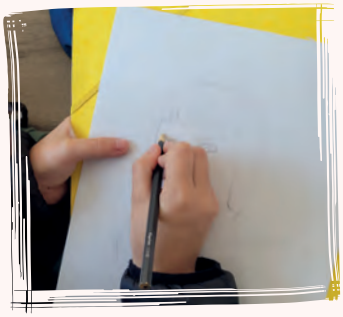

*Crédit Francine Page – La Petite Galerie*

## Autres animations

Les classes de maternelles et CP ont assisté à un spectacle sur la prévention routière courant mai.

Ils iront aussi à l'EHPAD pour découvrir le spectacle des résidents d'ici la fin de l'année scolaire.

Enfin, **à l'occasion de la kermesse de l'école, le 28 juin,** les élèves de maternelle présenteront leur spectacle.

## Investissements 2024 pour le service périscolaire

En 2024, le service périscolaire a été doté de nouvelles fournitures au bénéfice des enfants. En co-financement avec la CAF, ses besoins émanent d'une part de l'augmentation de la fréquentation au sein du service et d'autre part du nécessaire renouvellement du matériel utilisé lors des plébiscités campings d'été :

- 1 but multisport
- 1 panier de basket
- 5 draisiennes
- mobilier divers
- 2 barnums
- 6 tables et 12 bancs pliants
- 4 tentes

**Coût total de l'opération : 7 579,81 € HT**
**dont 4 547 € HT de financements CAF.**

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Vosges

## Un beau parcours d'« aventures » au centre de loisirs de la commune de Granges-Aumontzey

L'ouverture de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), a été très attendue pour les vacances d'avril du 07 au 18 avril 2025 au Pôle Socioculturel Simone Veil. L'ALSH dépend de la commune de Granges-Aumontzey qui a mis à disposition les installations sportives pour cette période.

Les enfants ont pu bénéficier de programmes pensés selon leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts grâce à l'implication de toute l'équipe pédagogique. *« Animations, manuelles, sportives, culturelles et ludiques ont rythmé les journées des deux semaines de vacances ».*

Pour ces vacances, l'équipe a choisi comme thème "1,2,3… Les Explorateurs ! " avec la découverte de la jungle et des fonds sous-marins la première semaine, puis l'Égypte et l'Amérique, la deuxième semaine.

Le thème de l'aventure pour l'enfant est un choix captivant qui suscite l'intérêt et l'imagination des jeunes esprits en quête de découvertes et de challenge. En effet, plonger dans un univers où les enfants réalisent des défis, explorent et vivent des péripéties palpitantes permet aux jeunes de s'évader, de développer leur créativité et tester de nouvelles expériences.

En choisissant ce thème pour divertir les enfants, nous favorisons leur éveil intellectuel et émotionnel. En effet, cette thématique permet aux jeunes de développer leur sens de l'observation, leur capacité à résoudre des énigmes et à prendre des décisions, tout en cultivant leur curiosité et leur soif de découverte.

Pendant ces quinze jours, l'équipe d'animation a proposé aux enfants :

- Des sorties en extérieur comme : « La piste Zim à Saint-Dié », « Aéro Trampoline, le Bois des Lutins et Chasse au trésor avec les Gambaladons à la Bresse »,
- Deux grands jeux par semaine : « Safari de la Jungle », « Expédition sous-marine », « Combat de Gladiateurs », « La Pyramide égyptienne »,
- Une journée sur son « trente et un », pour accéder à une après-midi casino,
- Des activités manuelles et artistiques : création de costumes, accessoires et décorations, lanterne, portrait égyptien, confection de chameau, étoile de mer, tortue, construction d'un phare, d'un cactus…
- Et plein de surprises culinaires pour les goûters !

*« Le séjour collectif est un espace de vie complémentaire à l'espace familial quotidien et à l'établissement scolaire. S'éloigner de son cadre habituel participe activement aux apprentissages, au savoir-faire et au savoir-être. Les vacances invitent les enfants à pratiquer des activités ludiques, où l'amusement et la découverte sont au programme ! Tout est mis en œuvre pour que les enfants soient autonomes : le vivre-ensemble, les règles de vie commune et la recherche de la créativité dans l'action, le respect de soi, des copains et des animateurs. »*

Bastien Liegeois

**Les vacances d'été se préparent dès à présent !**

L'ALSH réouvrira ses portes **du 07 juillet au 01 août inclus 2025 pour les 3 à 17 ans et du 25 au 30 août inclus pour les 3 à 13 ans.**

Pour apprendre ailleurs et autrement, s'amuser, se dépenser, progresser, accéder à l'autonomie et surtout se sentir bien dans un nouvel environnement, viens nous rejoindre cet été !

Contacts :
soit par mail à periscolaire@granges-aumontzey.fr
soit au 03.29.57.64.66

## Hébergement Collectif Simone Veil

### Un Accueil Idéal pour Clubs Sportifs et Associations

Situé au cœur de Granges-Aumontzey, l'Hébergement Collectif Simone Veil propose un cadre idéal pour les clubs sportifs et les associations en quête d'un lieu de séjour convivial et fonctionnel. Conçu pour répondre aux besoins des groupes, ce centre allie confort, restauration de qualité et accès à de nombreuses infrastructures sportives.

**Des services pensés pour vous**

Que vous organisiez un stage sportif, une retraite associative ou un séminaire, notre équipe vous assure un accueil chaleureux et personnalisé. L'Hébergement Collectif Simone Veil est conçu pour offrir une expérience de séjour optimale avec des prestations adaptées à vos attentes.

**Restauration sur mesure**

Du petit-déjeuner au dîner, nous vous proposons des repas équilibrés et savoureux, adaptés aux besoins des sportifs et des groupes. Profitez de notre service de restauration pour un séjour en toute sérénité.

**Activités sportives :**

**un accès privilégié aux infrastructures**

Réservez gratuitement et profitez de nos équipements sportifs de qualité, pour un environnement idéal pour l'entraînement, la cohésion d'équipe ou la détente :

- Gymnase
- Terrains de sport
- Salles de réunion
- Deux terrains de tennis
- Deux terrains de football

**Un hébergement confortable et adapté à tous**

Nous mettons à disposition des chambres confortables pour un séjour en toute tranquillité :

- 2 chambres avec 1 lit double
- 2 chambres avec 2 lits simples, dont 1 accessible PMR
- 4 chambres avec 6 lits simples

**Services inclus :**

- Draps et serviettes de toilettes fournis
- Douches et sanitaires privés dans chaque chambre
- Différentes formules d'hébergement : nuit et petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète

*Accessible à partir de 4 personnes.*

**TARIFS À PARTIR DE 29,50€**

Bien plus qu'un simple hébergement, notre centre est un espace propice à la cohésion de groupe. Venez découvrir un lieu chaleureux et accueillant, au cœur de notre belle commune.

## Concert de printemps 2025

Harry Potter, Gladiator, La soupe aux choux, Hunger games, Iron Man... ça vous dit quelque chose ? Ce sont quelques exemples des musiques jouées par **l'harmonie municipale Les Gens d'air, le samedi 22 mars, à la salle des fêtes de Granges-Aumontzey.**

*« Le Concert de Printemps est le point d'orgue de l'année musicale de l'harmonie »* selon Myriam Didier, sa cheffe d'orchestre. Elle confiera que pour son premier concert de printemps, elle a eu envie d'une thématique vaste : **les musiques de films** et a, pour l'occasion, repris d'anciens titres joués par l'harmonie et en a emprunté d'autres à des harmonies voisines. Et même si *« la partie direction de l'orchestre a été facile, c'est la partie organisationnelle qui a été plus complexe »*. Mais elle a pu compter sur le soutien de l'ancien chef d'orchestre Benoit Grocolas et ses conseils avisés, ainsi que sur les services techniques de la municipalité qu'elle tient à remercier.

Discours d'ouverture

**Ce sont près de 180 personnes qui ont répondu présent** pour cette soirée musicale. En ouverture, le discours de Monsieur le Maire Frédéric Thomas a remercié Corinne Mourot, première adjointe, pour son engagement dans la mise en lumière de la culture sur la commune, Élisabeth Klipfel-Dott, conseillère départementale et maire de Champdray, présente à un grand nombre d'événements qu'offre la municipalité, ainsi que Myriam Didier, l'harmonie Les Gens d'Air et sa présidente, sans oublier les services techniques pour leur travail indispensable au bon déroulement de la soirée.

Martine Champreux, présidente de l'association Les Gens d'air, livrera qu'en tant que musicienne elle a pris beaucoup de plaisir à jouer cette thématique, malgré la difficulté de certains morceaux. De son point de vue, *« La soupe aux choux a été la plus difficile à travailler »*, car elle a demandé un important effort d'harmonie entre les musiciens.

**Composé d'une trentaine de musiciens** pour l'occasion, l'ensemble pouvait compter sur tous les âges : de Timao 9 ans jusqu'aux 75 printemps de Georges dit « Jojo ». Quelques professeurs de la nef de Saint-Dié se sont joints à la représentation, ainsi que des musiciens extérieurs, qui ont répété avec plaisir avec l'harmonie pour offrir un spectacle encore plus profond. Certains noteront l'absence de la chorale municipale l'Île aux chansons, qui a déjà eu beaucoup de travail en Octobre dernier avec son grand concert, et qui réserve quelques surprises pour **le grand week-end de la fête de la musique et du jumelage en juin prochain.** Une délégation de 3 Allemands d'Ertingen était d'ailleurs présente au concert afin de travailler sur les préparatifs de cette manifestation.

**Les répétitions ont lieu tous les samedis après-midi depuis le mois de septembre, parfois même pendant les vacances scolaires, durant 2 heures.** En accord avec les musiciens, Myriam Didier a fait le choix d'augmenter la durée des répétitions de 30 minutes, afin de perfectionner le travail des morceaux, offrant une *« meilleure coordination entre les musiciens »*. Les propositions musicales changent tous les ans : **si vous êtes musicien, joignez-vous à eux ! Si vous êtes mélomanes, rendez-vous à la fête de la musique du 20 au 22 juin 2025 !**

Près de 180 personnes ont répondu présent

## Audition Guitare

**Le mardi 25 mars** 2025 au pôle socioculturel de Granges-Aumontzey, une audition guitare s'est tenue avec les élèves de l'école de musique intercommunale. Une quinzaine de morceaux ont été joués, principalement des musiques d'ensemble, mais aussi quelques pièces en solo ou en duo.
Le tout était supervisé par les professeurs qui enseignent sur le site de Granges-Aumontzey : Roland Boyer (musique actuelle, guitare électrique), Thierry Petit (guitare classique) et David Obeltz (professeur de musiques actuelles à Gérardmer).

## Un printemps empreint de festivités et de solidarité avec le CCAS

**Entre février et avril 2025,** l'Ehpad L'Accueil de la Vologne et le CCAS de Granges-Aumontzey ont uni leurs forces pour offrir aux résident·e·s, familles et habitant·e·s de la commune une série d'après-midis riches en musique, en partage et en gourmandises.

**Le 27 février,** la Chandeleur et le Carnaval ont donné le ton : musique d'accordéon, danses, crêpes maison et sourires à foison ont animé la salle commune de l'Ehpad. Une centaine de participants ont applaudi les prestations de l'accordéoniste Stéphane, du duo de danse Éliane & Laurent, et se sont laissés emporter par l'énergie communicative de Marion Kieffer-Rys, animatrice coordinatrice à la maison de retraite. Quelques jours plus tard, une sortie théâtre a clôturé cette semaine de fête dans la convivialité, grâce à l'investissement des bénévoles du CCAS et de sa vice-présidente Corinne Mourot.

**Le jeudi 27 mars,** la fête du printemps a rassemblé une soixantaine de personnes autour de chants populaires, d'échanges complices et d'un goûter local à base de « cur'veuhé », servi par les bénévoles du CCAS et le personnel de l'Ehpad, dans une ambiance joyeusement printanière.

**Enfin, le 24 avril,** les Goûters du CCAS ont accueilli plus de 80 convives pour une fête de Pâques musicale avec Pascal Viard et ses reprises de variétés françaises. L'après-midi s'est conclu en douceur avec des brioches et les immanquables chocolats de Pâques.

Chandeleur et Carnaval

Fête du printemps

Fête de Pâques

**SUR INTERNET**

**Vous pouvez retrouver nos articles détaillés et plus de photographies sur notre site internet : granges-aumontzey.fr, rubrique CCAS.**

## Commerces

### A&L auto 88

Pour l'entretien et la réparation de votre véhicule, vous avez désormais la possibilité de vous adresser à **A&L auto 88.** Vidange, plaquettes de frein, pneus, nettoyage intérieur et extérieur... Alexandre L'Hostette met son expertise à votre service. Grâce à son porte-voiture, il propose également des dépannages ponctuels sur demande (hors assurance).

Après 11 années d'expériences dans le transport poids lourd, ce jeune entrepreneur a choisi de transformer sa passion de la mécanique en métier. À 30 ans, il décide de passer son CAP mécanicien et dès son obtention, lance son entreprise en juillet 2024.

Aux côtés de sa compagne Lise Étienne, Alexandre L'Hostette vous accueille : **du lundi après-midi au samedi matin, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h** - au 7 rue de la vieille passée à Granges-Aumontzey - **Tél. 06 47 67 40 18.**

Le conseil A&L auto 88 : vous envisagez d'acheter un véhicule d'occasion ? Consultez son historique sur carvertical.com *(service payant)* et évitez quelques mauvaises surprises !

### La popote de Vaness

Changement de propriétaire depuis le 2 avril 2025 ! **Vanessa Balland** a repris les anciens locaux du 28 rue de Lattre de Tassigny à Granges-Aumontzey... et a tout refait à neuf pour vous proposer sa cuisine d'esprit familial.

Avec son activité traiteur, elle peut aussi bien répondre à vos besoins de repas quotidien en petites quantités (avec ou sans réservation), qu'à vos besoins lors d'événements à plusieurs. Après avoir travaillé plus d'une quinzaine d'années dans la restauration, elle a souhaité se mettre à son compte et apporter sa touche personnelle tout en faisant plaisir à ses clients, avec une cuisine qui se veut familiale (pot au feu, tofailles, salades composées...). Entrée, plat, dessert : toutes les formules (et les excuses) sont bonnes pour faire appel à ses services.

**Ouverte de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30, la boutique est fermée les mardis et dimanches après-midi.** Notez la vente de produits d'épicerie, qui vous dépannera au besoin... même les matins des jours fériés !

Et pour finir de vous convaincre, Vanessa Balland vous propose la livraison de vos menus sur Granges-Aumontzey et ses environs, à partir de 15 euros d'achats. Plus d'informations, menus de la semaine et autres nouveautés, rendez-vous sur son site Facebook : ***La popote de Vaness.***

### Laverie Speed Wash

Le Café des Vosges vous offre encore plus de services : une nouvelle **laverie** a ouvert ses portes le 18 février 2025 en plein centre-ville de Granges-Aumontzey ! Avec ses machines à laver hautes capacités (de 6 à 20 kgs) et ses sèche-linges (de 15 à 20 kgs), entretenir votre linge n'a jamais été aussi simple. Profitez sur place de l'achat de lessive et d'adoucissant unidose, ou apportez vos propres produits. Une table de pliage est également mise à votre disposition.

Installez-vous confortablement au chaud le temps de votre lessive : vous pourrez y prendre un café tout en feuilletant les magazines en libre accès.

Il est possible de régler en monnaie, par carte bancaire et pour les professionnels (conciergeries, privés, associations...), bénéficiez d'une facture et de la vente de jetons à prix dégressif.

*Petit + pratique :* Claris & Agnès Albiser ainsi que leurs fils vous facilitent la vie grâce à l'installation d'un **relais colis multi marques,** implanté au sein de la laverie. Déposez ou retirez en libre-service vos colis DHL, Relais colis et UPS !

**Horaires d'ouverture : 7h - 20h30 - 7j/7 au 5 rue de Lattre de Tassigny à Granges-Aumontzey.**

## Laverie Wash.Me

Implantée à Granges-Aumontzey depuis Juin 2024, vous avez peut-être déjà profité de ses services. **Disponible 24h/24 et 7j/7 la laverie Wash.me** a été installée à l'initiative d'Anthony Michel, le gérant du fournil d'Élodie. Il vous suffit de déposer vos vêtements ou vos couettes à laver ou à sécher, d'appuyer sur un bouton, et le tour est joué. La lessive et l'assouplissant sont inclus, et en bonus, vous pouvez recevoir un SMS 5 minutes avant la fin du cycle !

Que vous soyez du coin ou visiteur de passage, vous avez la possibilité de boire un café à la boulangerie attenante, en intérieur ou sur la terrasse. Le paiement se fait par carte ou en espèces, avec possibilité de faire de la monnaie à la boulangerie si nécessaire.

Alors n'hésitez plus pour lancer votre machine le temps d'une petite pause au **3 bis Route de Bruyères à Granges-Aumontzey !**

Contact : **anthony-elodie@orange.fr**

## Les créas d'Isa

Depuis septembre 2024, **Isabelle Ripp** vous propose ses créations en vente directe ! Entre carterie, tricot et crochet, sa créativité n'a pas de limites.

Passionnée de bricolage depuis toujours et de crochet depuis l'âge de 10 ans, elle a récemment découvert un outil qui a révolutionné son activité : la presse rotative. Grâce à cette machine, elle développe une large gamme d'articles : cartes personnalisées, petits livres, cartes à mouvement perpétuel, carnets et boîtes de rangement (jeux de cartes, cartes cadeaux, boîtes à secrets…).

Mariage, naissance, anniversaire, remerciements… Isabelle réalise vos créations selon vos envies et dans les quantités souhaitées. Tout est possible !

Mais ce n'est pas tout : elle confectionne également sacs à main, ponchos et châles au crochet. Choisissez votre modèle, le fil, les finitions, et obtenez une pièce unique, adaptée à vos besoins.

Où la retrouver ? Bientôt sur Facebook, Isabelle est déjà présente sur le **marché hebdomadaire de Granges-Aumontzey tous les mardis matin, ainsi qu'aux marchés nocturnes de cet été et aux événements saisonniers** (marchés de printemps, de Noël…).

Elle propose également des animations pour les anniversaires d'enfants et travaille sur la mise en place d'ateliers découverte.

Pour la contacter : téléphone : **06 85 39 94 23**
Email : **lescreasdisa88@gmail.com**

## Signalisation d'Information Locale (SIL)

Depuis quelques semaines déjà, nous avons de nouveaux panneaux de Signalisation d'Information Locale (SIL) sur notre commune. Elle a pour objectif de diriger les conducteurs vers les entreprises locales, les campings, les commerces et autres sentiers.

Nos panneaux n'étaient plus en harmonie avec la charte et l'exigence du Parc des ballons des Vosges. La mise en place de ces panneaux a été entièrement gérée, tant techniquement que financièrement, par la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV).

Pour mémoire, un code couleur est adopté sur l'ensemble du territoire :
- en beige : bâtiments communaux
- en vert : sentier et sites naturels
- en bordeaux : commerces et entreprises

Les anciens panneaux appartenant aux artisans, peuvent être repris sur simple demande auprès du secrétariat de Mairie.

## Marchés

### Marchés Hebdomadaires

Le marché hebdomadaire est de retour ! **Tous les mardis matin de 7h à 13h,** sur la place de l'église. Nous vous attendons nombreux !

Exposants, vous pouvez nous contacter en Mairie au 03 29 51 41 09.

### Marchés Nocturnes Artisanaux

Les **Marchés Nocturnes Artisanaux** sont de retour pour leur 11ème édition ! Avec sa quarantaine d'exposants, prenez le temps de flâner dans les allées, de déguster quelques spécialités seul, en famille ou entre amis ! **Tous les mercredis de 18h à 22h, du 16 juillet au 20 août 2025.**

La municipalité offre aux enfants un accès gratuit à **une vingtaine de grands Jeux en bois** avec *Vivre en jeux* tous les mercredis soir.

Profitez également de **concerts gratuits chaque soir (de 19h à 22h), d'animations en déambulation (de 18 à 20h) et du pôle restauration,** animé par des associations de Granges-Aumontzey (les bénéfices seront au profit de chaque association) :

| PROGRAMME | Concert - animation | Restauration |
|---|---|---|
| **Mercredi 16 juillet** | S.T.F. AGREDA<br>(Reprises variétés françaises et internationales)<br>*+ animation : **Lorenzo le Saltimbanque** (clown)* | GAG Basket |
| **Mercredi 23 juillet** | SORBET CITRON<br>(Duo, reprises variétés françaises et internationales)<br>*+ animation : **Albus - Mascottes*** | Micro-crèche La maison des P'tits loups |
| **Mercredi 30 juillet** | MOONLIGHT<br>(Duo, reprises Pop-Folk, Rock en électro-acoustique) | APE (Association des Parents d'Élèves) |
| **Mercredi 06 août** | CECI CELA<br>(Duo, reprises variétés françaises et internationales) | Football Club de Granges |
| **Mercredi 13 août** | MERCEDES & ALEXIS<br>(Duo, reprises variétés françaises populaires) | - Les Rives de la Vologne<br>- Société de chasse de Granges-Aumontzey |
| **Mercredi 20 août** | TOPIC<br>(Duo, reprises chansons françaises des années 50 à 80)<br>*+ animation : **Jo'Magic** (sculpture sur ballon à la demande)* | Le Pied à l'étrier |

Cet hiver, de **nouveaux panneaux en bois « Marchés Nocturne Artisanal »** ont été réalisés par les ateliers municipaux. Sensibles à l'environnement, à la durabilité et au respect des directives du Parc des ballons des Vosges, ces panneaux seront visibles aux entrées de la ville et seront réutilisés tous les ans.

## Anciens combattants d'A.F.N.

Le vendredi **14 mars 2025**, les Anciens combattants d'A.F.N. (Afrique du Nord) de Granges et environs ont tenu leur assemblée générale, en mairie de Granges-Aumontzey. On comptait peu d'absents. La municipalité était représentée par Madame Régine GUYOT, adjointe au maire.
Notre Président départemental Oswald CALEGARI toujours présent à nos assemblées générales, nous a tenu informés des nouvelles départementales et nationales.
Nous nous sommes ensuite retrouvés pour un échanger un repas au restaurant La Petite Myrtille. Merci à tous.

## ANIM'GA

**VENDREDI 15 AOÛT : JOUR DE VIDE-GRENIERS**

Et il revient, en plein milieu de l'été, comme tous les ans, le traditionnel vide-greniers organisé conjointement par **ANIM'GA et le FOOTBALL CLUB DE GRANGES.**

Depuis des lustres, on découvre des centaines de mètres d'exposants occupant des emplacements, soit dans le parc du Foyer Saint Paul, soit dans les rues voisines. Et on retrouvera avec plaisir de vieux objets et de la belle brocante.

Il faut dire que les organisateurs sont assez sélectifs dans les inscriptions, ce qui est un gage de réussite de la manifestation. Visiteurs et exposants viennent parfois de très loin, trouvant un réel plaisir à participer à une journée, durant laquelle on essaie de garder le charme des beaux vide-greniers d'antan.

Des formulaires d'inscription sont disponibles soit dans les boulangeries locales, soit auprès des organisateurs **(Philippe 06 74 27 69 98 ou Jeannot 06 15 61 17 22).**

Le prix est toujours de **2 € le mètre linéaire avec un minimum de 4 m,** de façon à garer sa voiture derrière son stand.

Comme d'habitude, buvette et petite restauration sur place.

## L'Azmontaine

Pour rappel, l'Association Azmontaine a pour but principal d'animer le village.
Cette année encore plusieurs manifestations ont été proposées par L'Azmontaine, **le loto en mars** qui a réuni plus de **140 joueurs**, tous plus contents les uns que les autres de leurs lots.

Dans le cadre de notre 6ème édition de **la chasse à l'œuf organisée le samedi 19 avril 2025,** nous avons pu accueillir **82 enfants** avec leurs parents dans le magnifique **parc de l'Ehpad.** Tout cela grâce à la collaboration des **Rives de la Vologne et de l'Accueil de la Vologne** pour une journée de partage intergénérationnel.

Lors de cette chasse à l'œuf, **le lapin de Pâques** nous a également rendu visite et a posé toute l'après-midi pour de superbes clichés souvenirs.

Les enfants ont pu voir quelques animaux, lapins, poules, moutons confiés par des bénévoles.

**Daniel Genatio** a su faire chanter et danser les résidents autant que les visiteurs avec son accordéon.
Pas moins de **6 personnes étaient là pour maquiller les enfants** et diverses activités manuelles sur le thème de Pâques leur ont été proposées.
**Une douzaine d'exposants** ont répondu présent, et nous ont fait découvrir leurs différents produits ou confections.
Ensuite le **goûter de tradition alsacienne** concocté par les **cuisiniers de l'Ehpad** a été **offert** à tous les participants, résidents et visiteurs.
Les enfants ont pu repartir avec un joli sac, **confectionné par les couturières bénévoles de l'Ehpad, marqué de leur prénom par Nanie une bénévole** et rempli évidemment des traditionnels chocolats.

L'Azmontaine remercie toutes les personnes qui ont répondu présent pour que cette journée soit aussi réussie et en prime avec le soleil sollicité par les prières en faveur de Sainte Rita par les résidents et l'animatrice coordinatrice Marion Kieffer-Rys.
Merci à l'équipe des Rives de la Vologne et à l'Ehpad Accueil de la Vologne.

**Nos prochaines manifestations à ne pas manquer**
- Vide-grenier le dimanche 1er juin.
- Fête de l'automne le dimanche 5 octobre 2025.
- Fête des lumières le samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter : **Gwendoline Valentin Sassi au 07 50 98 03 61** ou par mail associationazmontaine@gmail.com

## L'EHPAD L'Accueil de la Vologne

### Un samedi de Pâques magique au parc de l'EHPAD

Le **samedi 19 avril 2025,** le magnifique parc de **l'EHPAD L'Accueil de la Vologne** à Granges-Aumontzey s'est transformé en un véritable décor de conte de fées pour accueillir un événement haut en couleur : **le marché de Pâques et la traditionnelle chasse aux œufs,** organisés conjointement par trois associations unies dans la bonne humeur : **L'Azmontaine, Les Rives de la Vologne et l'EHPAD.**

Dès les premières lueurs du jour, bénévoles et organisateurs s'étaient donnés rendez-vous pour décorer le parc et y installer des enclos éphémères accueillant pour l'occasion **moutons, agneaux, poules et lapins,** un petit monde animalier qui a ravi petits et grands. Le cadre, déjà splendide, s'est paré de mille détails pour accueillir les visiteurs.
Et pendant que les lapins cachaient minutieusement les œufs de la future chasse, les cuisines de l'EHPAD s'activaient pour préparer de délicieux gâteaux en forme d'agneau, à partager avec tous les convives.

Et le soleil, lui aussi, s'était invité à la fête ! Grâce à cette météo printanière, une grande partie des résidents ont pu sortir profiter de l'événement, flâner entre les stands, échanger avec les visiteurs et surtout admirer tous ces enfants venus chasser les œufs dans leur parc.

À 14h, **une douzaine d'exposants** ont investi le parc avec des stands variés : pain bio, bijoux, vêtements faits main pour enfants, décorations pascales, miel, bière artisanale... Sans oublier le stand des **poupées et peluches tricotées** avec soin par les résidents et bénévoles de l'EHPAD.

À 15h, place à l'événement phare : **la chasse aux œufs !** Pas moins de **80 enfants,** préalablement inscrits (résidant à Granges-Aumontzey, enfants du personnel ou de la famille des résidents), attendaient avec impatience le top départ. Guidés par un **adorable lapin géant** (incarné par un bénévole), ils se sont élancés à la recherche de six œufs pour les plus petits (1-6 ans), et douze pour les plus grands (6-11 ans). Des œufs spéciaux, cachés par les résidents et une exposante complice, donnaient droit à de jolis cadeaux faits main, comme des poules tricotées.

*" On n'a jamais vu autant de monde ici ! On devait bien être 300 dans le parc, c'était formidable ! "* confie une résidente, enchantée par l'effervescence et la joie partagée avec les enfants, les familles et les visiteurs. Un vrai moment de bonheur pour tous.

Entre les deux sessions de chasse, le parc proposait mille et une animations : **un grand espace coloriage, un stand maquillage** pris d'assaut (bravo aux six bénévoles à la tâche !), et un moment musical emmené par **l'accordéoniste M. Genatio,** qui a su faire chanter et danser les résidents autant que les visiteurs.

Le public, nombreux, découvrait souvent pour la première fois ce parc verdoyant, écrin de nature au cœur de l'EHPAD. *"Lorsque Gwendoline Sassi, présidente de l'Azmontaine, nous a proposé d'organiser la chasse aux œufs ici, nous avons accepté sans hésiter*, raconte Marion Kieffer-Rys, animatrice-coordinatrice de l'établissement. *Nous sommes clairement dans une dynamique de tiers-lieu : accueillir des familles, des enfants, des habitants dans un cadre intergénérationnel, c'est tout bénéfice pour nos résidents."*

Gwendoline Sassi précise d'ailleurs : *"C'est la troisième chasse aux œufs que nous organisons, mais la première fois qu'elle a lieu dans ce parc. L'idée vient de Colette Daeschler, et ce fut une excellente intuition. Le lieu est parfait, et nous avons aussi partagé de beaux moments avec les résidents en préparant les petits sacs en tissu personnalisés pour les enfants. Le travail d'équipe avec Marion, les bénévoles et les résidents a été un vrai bonheur."*

Sylvie Gillet, également membre de l'Azmontaine, tient à le souligner : *"Sans la cohésion des trois associations et l'aide précieuse de tous les bénévoles, rien de tout cela ne serait possible."*

Après un goûter convivial, chaque enfant est reparti avec **un joli sac brodé à son prénom,** garni de chocolats. Une belle manière de clore une journée douce et joyeuse, placée sous le signe du partage, de la coopération… et de la magie de Pâques.

Marion Kieffer-Rys

### Un repas de Pâques sous le signe du partage

**Le dimanche de Pâques,** l'EHPAD de Granges-Aumontzey a vibré au rythme de la convivialité, réunissant plus de **100 personnes** autour d'un magnifique repas. **Résidents, familles et habitants** de la commune se sont retrouvés pour célébrer ensemble cette fête printanière, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Cette belle initiative a été rendue possible grâce à la **mobilisation de l'ensemble des équipes de l'établissement et au partenariat solide avec le CCAS de la commune**. Ce dernier a permis de lancer des invitations ciblées aux habitants, afin d'être au plus juste et au plus près de ceux qui en avaient le plus besoin. Une démarche solidaire, fidèle aux valeurs de proximité et d'inclusion portées par l'EHPAD.

**Le repas, préparé avec soin par les cuisines de la maison, a ravi les papilles. Le menu, joliment illustré et réalisé à la main par les résidents**, a été un vrai coup de cœur pour les convives, apportant une touche de poésie à chaque table. Au-delà du plaisir gustatif, ce moment fut une véritable fête de l'échange intergénérationnel, du lien social et de la bienveillance.

Merci

Un immense merci aux équipes, au CCAS, aux bénévoles et aux résidents pour leur énergie et leur implication dans cette belle réussite collective !

## FC GRANGES

Alors que nous venons de célébrer les 50 ans du club l'été dernier, le FC Granges ambitionne de progresser au fil des prochaines saisons.

Avec **plus de 100 licenciés à ce jour,** dont **20 membres dans son comité,** le club souhaite repartir avec une **équipe B seniors et réfléchit également pour créer une équipe vétéran (+ de 35 ans).**

### Coté résultat

**L'équipe première** réalise une belle saison, actuellement **2ème de D3,** a pour objectif de monter à un échelon supérieur.

L'équipe **U18 en entente avec Gérardmer,** a terminé **première de son groupe D1** en automne. Ce qui permet à l'équipe d'évoluer en **interdistrict (niveau régional)** pour la phase printemps. Une première pour les deux clubs.

En ce qui concerne notre école de football, nous proposerons des **séances d'initiations tous les mercredis après-midi à partir du mois de juin.**

| Équipes | Années de naissance |
|---|---|
| U6-U7 | 2020/2019 |
| U8-U9 | 2018/2017 |
| U10-U11 | 2016/2015 |
| U12-U13 | 2014/2013 |

## Engagement dans la vie locale

Nous participons activement à la vie de la commune à travers divers événements tels que des **soirées dansantes, tournoi sixte ouvert à tous, marché nocturne** et **vide grenier** en collaboration avec Anim'GA.

**Dates à retenir** :

- **15 Juin** : Tournoi sixte Stade Jean Carrara
- **6 Août** : Restauration Marché Nocturne
- **15 Août** : Restauration Vide grenier foyer Saint-Paul
- Une soirée dansante est en projet pour le **début d'année 2026.**

## Mot du président Sébastien Dieudonné :

*Au cœur de chaque club, au-delà des victoires et des défis, il y a des hommes et des femmes qui donnent sans compter : nos bénévoles.*

*Qu'ils soient présents pour encadrer les entraînements, organiser les déplacements, tenir la feuille de match, gérer les buvettes ou simplement offrir un sourire au bord du terrain, ils sont indispensables à la vie de notre club. Grâce à leur temps, leur énergie et leur passion, le football continue d'être un espace de partage, de respect et de convivialité.*

*À vous tous, bénévoles, nous adressons nos plus sincères remerciements.*

*Un grand merci à la mairie de Granges-Aumontzey pour son soutien financier si précieux. Grâce à vous, notre club de foot grandit et rassemble toute la communauté. On est fiers de partager ensemble cette passion qui fait vibrer notre commune.*

*Merci également à tous nos partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent financièrement dans cette aventure. Ensemble nous formons une belle équipe !!*

*Si vous souhaitez vous associer à un projet sportif, local et porteur de valeurs, rejoignez l'aventure !*

*Contactez-nous et construisons ensemble les victoires de demain !*

## Prix des licences

Le FC Granges s'engage à rendre le sport accessible à tous en offrant des tarifs particulièrement avantageux.

- **U6 à U9** : 45 €
- **U11 à U13** : 50 €
- **U15 à U18** : 60 €
- **Seniors, vétérans** : 70 €

***Prix spécial famille :*** 10 € par enfant de la même famille

Un pack survêtement et tenue d'entraînement est proposé en début de saison à un prix très abordable.

## Contacts

Sébastien Dieudonné / Président
07-70-27-05-30

Michel Zywczyn / Responsable sponsoring
06-50-36-49-95

Laurent Claudel / Secrétaire
06-30-08-86-09

Mail : grangessurvologne.fc@vosges.lgef.fr

## Harmonie municipale Les gens d'air

**Un grand merci !** Oui, un grand merci de la part de la **cheffe d'orchestre Myriam DIDIER et de tous les musiciens bénévoles,** de vous être déplacés en nombre pour venir soutenir et encourager votre harmonie municipale "Les Gens d'Air" lors de **son concert de printemps du samedi 22 mars.**
Vos applaudissements nourris ont été une belle récompense pour leur travail réalisé depuis septembre dernier.
Certes, il restait quelques chaises disponibles pour que vos voisins et amis puissent assister au concert de printemps de l'année prochaine... Nous vous donnerons la date en temps voulu mais vous pouvez d'ores et déjà leur en parler.

Après ce concert de printemps et les cérémonies patriotiques, l'harmonie municipale **"Les Gens d'Air" vous donne rendez-vous lors de la fête de la musique/anniversaire du jumelage avec Ertingen le samedi 21 juin pour un concert en extérieur, entre la mairie et l'église.**

Ensuite, ce sera à **l'aubade du 14 juillet.**

**Petit rappel** Vous jouez d'un instrument de musique ? Alors n'hésitez plus à venir rejoindre l'harmonie municipale "Les Gens d'Air" pour partager votre passion avec d'autres musiciens. Les répétitions ont lieu **les samedis de 17 h à 19 h au pôle socioculturel Simone Veil.** Après une pause estivale, elles reprendront début septembre pour travailler de nouvelles œuvres.

## Moustaches et papouilles

L'association « Moustaches et Papouilles » est toujours en activité, après avoir fêté sa première année de création le 28 avril 2024. Une année riche en aventures, en activités et en prise en charge de nos amis à quatre pattes.

Sur cette année nous avons pris en charge **69 animaux, 68 chats et un chien.** Un grand nombre sont partis à l'adoption et nous vous remercions pour cet engagement et votre soutien. Mais notre aventure ne s'arrête pas là, nous avons encore beaucoup à faire pour sensibiliser, accompagner et pouvoir prendre en charge, afin d'accompagner ces animaux en souffrance et de leur donner un confort de vie qu'il mérite.

Nous serons encore présents cette année sur les différentes animations de la municipalité et des environs, ainsi que sur le secteur d'Aroffe **(marché artisanal, vide-greniers, fête de la musique).**

Nous sommes en recherche urgente de familles d'accueil sur le secteur de Granges-Aumontzey et les environs. Il faut savoir que nous avons **encore 22 chats en attente de prise en charge,** et notamment sur notre commune une chatte qui vient de faire des petits. D'autres personnes nous sollicitent pour le problème récurrent de l'errance et l'abandon sur plusieurs secteurs de la commune et des environs.

Si vous êtes intéressé et motivé pour vivre l'expérience de famille d'accueil, vous pouvez contacter notre secrétaire qui est sur notre commune.

**Madame RUEZ Anne**
au 07 49 94 36 91
**ou la présidente Madame PORQUEZ Ludivine**
au 06 27 23 54 80.

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre équipe. Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles qui veulent s'investir avec nous sur les différentes activités de l'association (événements, collectes...).

Nous comptons sur vous et nos amis à quatre pattes comptent sur vous aussi et votre gentillesse !

## Tennis Club & Loisirs

Le Tennis Club & Loisirs compte actuellement **160 licenciés.** Les effectifs se divisent en trois grandes catégories :

- Plus d'une **trentaine d'adultes licenciés** dont une partie fait de la compétition en équipe,
- L'école de tennis qui tourne à plein régime avec **34 jeunes encadrés par 2 moniteurs diplômés** pour leur donner des cours,
- Les enfants participant à l'action « tennis à l'école ». Celle-ci permet de **faire découvrir ce sport aux écoliers gringeauds à raison de plusieurs séances par classe de la grande section au CM2.**

Le Club projette **entre 160 et 190 licenciés en fin de saison,** l'été étant toujours propice aux nouvelles inscriptions.

En hiver ou en cas de pluie, la commune met à disposition **le gymnase municipal** sur des créneaux définis pour les entraînements et les compétitions. En été ou quand il fait beau, c'est sur les **2 courts extérieurs en "surface stabilisée de confort"** (rue du Dr Philippe Canton, à côté du stade de foot) que les joueurs peuvent se retrouver pour taper la balle.

Pour les adultes qui souhaitent s'initier au tennis, il existe **plusieurs options pour accéder aux terrains** :

- **Une licence « découverte »** qui permet de découvrir l'activité pour un prix réduit et bénéficier de cours pour aider à réaliser les gestes corrects avec d'autres débutants. Toute personne intéressée peut s'adresser en mairie qui fournira un contact pour donner des renseignements complémentaires.
- **La location** : celle-ci s'adresse surtout aux touristes et vacanciers présents sur le secteur lors de leurs congés. Elle peut se faire en ligne sur l'application **à télécharger « TEN'UP ».**

Au mois **de juillet (du 12 au 26), le TCL organise un tournoi « Open »** pour les séniors dames et messieurs ainsi que pour les plus de 45 ans hommes.

Le club s'investit également dans la vie de la commune en participant à différentes manifestations (action jumelage, action châteaux gonflables Ludikair Park...).

Le **vendredi 13 juin, une soirée « portes ouvertes »** est organisée pour permettre aux personnes intéressées de découvrir le club. Nous invitons lors de cette porte ouverte les enfants licenciés, leur famille, leurs amis ainsi que toute personne souhaitant découvrir ce sport en profitant ensemble d'un moment sportif et convivial.

Enfin, comme l'a rappelé Mr Le Maire lors de ses vœux en début d'année, **2025 sera donc l'année du lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la salle de tennis couverte.** En effet, il y a maintenant quelques années, **le club a déposé un projet de développement complet en mettant en avant l'apport extrêmement positif** d'un tel investissement :

- Développement de la dynamique autour du pôle socio-culturel et de l'hébergement
- Un atout touristique majeur (été comme hiver)
- Possibilité de développer le tennis santé (sur orientation médicale)
- Développement du tennis fauteuil (pour personnes à mobilité réduite)
- Ouverture de nouveaux créneaux qui seront ainsi disponibles au gymnase pour les hébergés du pôle socio-culturel, pour les clubs existants et peut être pour la création de nouveaux clubs sportifs
- Augmentation du nombre de licenciés au tennis (mais aussi de tous les autres clubs grâce à la mise à disposition des créneaux du gymnase actuellement occupés par le Tennis Club de Granges-Aumontzey)
- Accès à des tarifs abordables été comme hiver (licence, location...) qui peuvent répondre aux besoins des habitants de la commune, de la communauté de communes et aux touristes
- Peut être anecdotique pour certains, il s'agit aussi d'une question de santé publique. En effet, selon plusieurs études, le tennis est le sport ou l'espérance de vie des joueurs ou anciens joueurs est la plus longue (+ 10 ans par rapport à une personne qui ne pratique pas de sport)
- Une réponse aux demandes nouvelles au regard de la spécificité démographique et de l'attractivité de notre village

**Enfin, n'hésitez pas à venir voir nos actualités sur notre page Facebook :**
www.facebook.com/tennisclubgrangesaumontzey

## Environnement, eau et déchets

### Du changement pour les déchets verts à la déchèterie !

Depuis plusieurs années, nous observons une hausse constante des apports de déchets verts en déchèterie. Les capacités de stockage étant très limitées, faute de place, les usagers doivent parfois repartir avec leurs déchets. Afin d'améliorer le service, il a été décidé d'aménager des zones de dépôts de déchets verts sur les communes. **À Gérardmer et Granges-Aumontzey, les habitants pourront y déposer les branches et les tontes de pelouse.** À Xonrupt-Longemer, Champdray et prochainement à Liézey, seul le dépôt de branches est possible.

Ainsi, à compter du 15 avril, les bennes de déchets verts sont retirées à la déchèterie. Les habitants sont invités à se diriger sur les zones de dépôts dont vous trouverez le détail ci-dessus. Ces aires sont exclusivement réservées aux particuliers.

### Et pour limiter mes déplacements, je change mes pratiques !

La tonte de pelouse, les branchages et les feuilles sont des ressources pour le jardin : j'apprends à les valoriser plutôt que de les jeter. Réduire ses déchets au jardin, c'est moins d'entretien, un jardin plus économe en eau, et des économies : plus besoin d'acheter du compost, du paillis, de l'engrais ou du désherbant !

Pour tout renseignement, le service déchets est à votre disposition :
au 03 29 27 29 04 ou par email : dechets@ccghv.fr ou encore sur notre site internet www.ccghv.fr.

## OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS ?

### SECTEUR AUMONTZEY

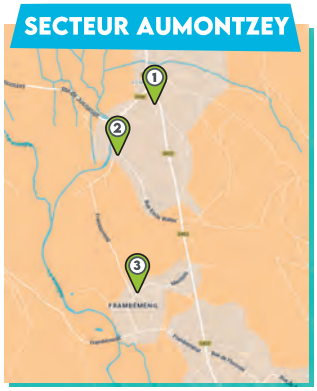


1. Centre : route de Granges
2. Chapelle : rue Marie Joséphine WALTER
3. Frambéménil : 1Menimis

### SECTEUR GRANGES

4. Rue Paul DOUMER
5. Rue du pré Genet
6. Stade Jean CARRARA
7. Rue Paul ANCEL SEITZ
8. Quai de Vologne
9. Rue Roger SALENGRO
10. Rue de Blanchefeigne
11. Rue les Champs MARTIN
12. Route du Tholy

## Lieu d'Accueil Enfants-Parents La P'tite Cabane

*Ouverture le lundi 28 avril 2025*

### Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un espace de jeux convivial et chaleureux dédié aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent, et aux futurs parents.

Le LAEP n'est pas un mode d'accueil.

Il propose des espaces de jeux libres propices à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, favorise les moments de rencontres, d'échanges et de partage. Il est un lieu ressource pour trouver du soutien et de l'écoute.

### À quoi sert le LAEP ?

Les temps d'accueil au LAEP permettent à l'enfant :

- De s'éveiller par le jeu dans un cadre sécurisant
- De partager un moment agréable avec ses parents ou son adulte référent
- De préparer la séparation avec son parent
- De se sociabiliser en rencontrant d'autres enfants

Les temps d'accueil au LAEP permettent aux parents / adultes :

- De se rencontrer et d'échanger avec d'autres parents
- De partager un moment privilégié avec son enfant
- De faire découvrir à son enfant un autre cadre que celui de son domicile
- De trouver du soutien, de l'écoute auprès de l'équipe accueillante ou des autres parents
- De faire une pause dans son quotidien

### Le fonctionnement du LAEP :

Le LAEP est un service géré par la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges.

Il est situé au **9 rue Jean Macé à Gérardmer.**

Le service est ouvert le **lundi de 8h30 à 11h.**

Les périodes de fermeture du LAEP chaque année sont les suivantes : jours fériés, périodes de vacances scolaires de la zone B, ainsi que chaque lundi précédant celles-ci. Ces périodes de fermeture sont annoncées par voie d'affichage au LAEP et sur le site de la CCGHV.

L'accès au LAEP est **libre** (aucune inscription préalable), **anonyme et gratuit.**

L'équipe accueillante est constituée de professionnels issus de différentes structures du territoire et de formations différentes.

La responsable et coordinatrice du LAEP est Aurélie WALLOIS, également responsable du Relais Petite Enfance de la CCGHV.

On note parmi les accueillantes des professionnels venant de la CCGHV, du Conseil Départemental, de la MCL de Gérardmer, du multi-accueil de la Ville de Gérardmer, des professionnels en autoentreprises dans le domaine de la parentalité, et enfin des assistantes maternelles.

À chaque séance, l'équipe accueillante sera constituée de 2 professionnel(le)s disponibles et à l'écoute.

L'équipe accueillante est garante du respect des règles de vie et de la sécurité au sein du LAEP. Elle veille au bon déroulement de chaque séance.

## Office de tourisme de Gérardmer

# Calendrier des événements de l'Office de tourisme

**En 2025, l'Office de Tourisme fête ses 150 ans !**

Depuis 1875, Gérardmer valorise ses trésors naturels et accueille ses visiteurs avec passion.
En 2025, pour les 150 ans de la toute première structure touristique de France, profitez d'un programme riche : rencontres, expos, animations... Prêts à voyager dans le temps ? Restez connectés pour découvrir les festivités !

1875 — 150ème anniversaire 2025 — 2025

### Exposition itinérante «150 ans de tourisme»

- **Mai :** *Liézey (Relais des Bûcherons)*
- **Juin :** *Xonrupt-Longemer (Salle du Foyer)*
- **Juillet :** *Granges-Aumontzey ((Maison de retraite)*
- **Août :** *Gérardmer (Mairie)*
- **Septembre :** *col de la Schlucht (Chapelle Notre-Dame-Des-Chaumes)*
- **Décembre :** *Le Tholy (Salle des Arches)*

### Expositions

- **Janvier à décembre :** *«1924-2024 : Gérardmer fait ses Jeux» (Esplanade du quai du Locle - Gérardmer)*
- **Février à mars :** *«L'histoire du ski à travers les fixations et l'enseignement du ski à Gérardmer» (Espace Tilleul - Gérardmer)*
- **Avril à juin :** *exposition d'archives communales liées à l'activité touristique du territoire (Mairie - Gérardmer)*
- **Juillet - août :** *exposition sur les brochures historiques «Gérardmer Saison» (Médiathèque - Gérardmer)*
- **Vacances de la Toussaint :** *«Les villas de Gérardmer» (Villa Monplaisir - Gérardmer)*

### Temps forts

- **23 janvier :** *lancement des festivités des 150 ans*
- **5-6 avril :** *participation à la Fête des Jonquilles (Gérardmer)*
- **26 juillet :** *spectacle - anniversaire «son et lumière» (Gérardmer)*

### Conférences

- **18 février :** *«L'introduction du ski en France et dans le Massif» (Médiathèque - Gérardmer)*
- **5 juin :** *«Les mémoires du Hohneck» (Xonrupt-Longemer)*
- **9 septembre :** *«L'histoire du tramway» (M.C.L. - Gérardmer)*
- **14 novembre :** *«Gérardmer, Hohneck, Roche ou Pont des Fées... D'où viennent ces noms ?» (Rehaupal)*

Toutes les animations ici !

L'Office de Tourisme sera également partenaire de nombreux autres événements marquants, organisés tout au long de l'année !

150 ans GÉRARDMER de tourisme | Hautes Vosges

# Portraits d'ici

Au travers de cette nouvelle rubrique, l'équipe municipale a à cœur de mettre en valeur les talents dont regorge la commune.

**Vous aussi avez ce petit truc en plus ?**
**Contactez-nous :** mairie@granges-aumontzey.fr

## Corentin JACOB

Âgé de 22 ans seulement, **Corentin Jacob** fait beaucoup parler de lui dans le cercle des biathlètes.

À la manière d'Obélix, il est tombé dans la marmite assez tôt, grâce à ses grands-parents sportifs et bénévoles dont un grand-père coach au club de ski de Gérardmer.
Après des débuts en club loisirs, Corentin a doucement commencé à se prendre au jeu de la compétition, lorsqu'il était encore en primaire à Granges-Aumontzey. Il effectuera ses deux premières années de collège sur la commune et à sa fermeture intégrera la section sportive ski de Gérardmer en classe de 4ème puis le pôle espoir en 3ème.

Ses efforts aux entraînements et ses résultats aux compétitions font alors un bond, jusqu'à l'obtention du 1er titre de champion de France en 2017 à Gérardmer, à l'âge de 14 ans seulement.

Le biathlon représente alors pour lui un moyen de « *combiner effort et précision* », lui permettant de trouver un certain calme qui le canalise. Il ajoutera à plusieurs reprises que « *le travail a toujours vite payé pour moi.* »

Aujourd'hui Corentin étudie à l'université de Grenoble en Savoie et réside en Savoie à Chambéry. Il bénéficie d'un parcours aménagé pour les sportifs de haut niveau et réalise sa 2ème année de licence de biologie en deux ans. Il est ainsi libéré tout l'automne et tout l'hiver de ses obligations scolaires pour pratiquer son sport auprès du comité de ski de Savoie, et depuis mai 2025 au sein de l'équipe de France B.

Sa famille se révèle être un pilier de son parcours. Les décisions importantes sont prises collégialement et il peut compter sur eux pour le soutenir en compétitions. Il peut aussi compter financièrement sur leur aide, pour mener à bien les objectifs que requiert le sport de très haut niveau, car le budget y est particulièrement élevé.

Au niveau sportif, Corentin Jacob a été sacré dans sa catégorie U22 : Champion de France d'été 2024 (sur les 4 courses concourues de l'été) et Vice-champion de France de sprint en 2024. Selon lui « son principal axe de travail est le tir », bien qu'il soit à une moyenne de 15 000 cartouches tirées sur la saison.

Malgré une fin d'année qu'il décrit « *décevante* », il a repris une bonne dynamique au début de cette année puisqu'il a été sélectionné aux championnats du monde junior en Suède.
Ses résultats constants et son évolution marquée lui ont valu d'être fraîchement intégré en équipe de France B masculine. Cette sélection est composée de 8 athlètes en équipe B et 6 athlètes en équipe A. Grâce à cette nouvelle intégration, il bénéficiera de l'appui de la Fédération Française de ski, d'entraînements spécifiques et du soutien de nouveaux annonceurs, dont certains l'accompagnent depuis plusieurs années maintenant.
Nous lui souhaitons donc une très belle carrière.

*Le saviez-vous ?*

Corentin est talonné de près par sa sœur cadette Juliane, âgée de 19 ans et étudiante en biologie à la faculté de Chambéry. Tout comme son frère elle pratique le biathlon de haut niveau et nous lui souhaitons un parcours tout aussi brillant !

## Erwann THOMAS

Il y a déjà un an, **Erwann Thomas,** apprenti fleuriste au Centre de Formation pour Apprentis (CFA) d'Horticulture et du Paysage de Roville-aux-Chênes et salarié du magasin l'Hortensia à Gérardmer, s'est illustré en remportant la première place du concours organisé par la Clayrton's Academy, dans la catégorie Brevet Professionnel niveau 2.

Ce concours, lancé en 2012, met en lumière de jeunes talents issus du monde floral. Chaque participant, après avoir découvert les emballages fournis par Clayrton's, doit concevoir une composition florale originale à partir de ces matériaux.
Le classement final repose pour moitié sur l'avis d'un jury professionnel et pour moitié sur les votes du public via les réseaux sociaux. À l'issue de cette sélection, douze finalistes sont retenus pour une ultime épreuve de 2h30, dont le thème est révélé le jour même.
Pour cette édition 2024, le jury était composé de professionnels de l'emballage, de l'art floral et de la création. Au fil des éditions, Clayrton's a eu le plaisir de collaborer avec Martine Soulier (formatrice en emballage et professeur d'art floral), Daniel Liévin (fleuriste MOF), Cathy Conreur (formatrice en art floral), Arnaud Lechantre (fleuriste MOF), Gilles Pavan (Juge du concours MOF & de l'émission « C'est le bouquet » sur TF1), Paul Quentin (fleuriste et labellisé « Fleuriste éco-responsable ») ou encore Manuel Rucar (tendanceur et dirigeant de Chlorosphere).

Résidant entre Granges-Aumontzey et Gérardmer, Erwann revient sur cette expérience avec gratitude et enthousiasme : « *ce concours m'a apporté beaucoup de connaissances nouvelles et beaucoup d'expérience. Il m'a donné l'envie de relever d'autres défis de ce genre à l'avenir. Je tiens surtout à remercier toutes les personnes sans lesquelles je ne serai pas arrivé à ce résultat, je citerai ma famille, Mme Davot, formatrice au CFA, également mon patron, Ludovic Voirin, fleuriste à Gérardmer. Et surtout merci à Clayrton's pour ce magnifique moment.* »

## MIchel DIEUDONNÉ

Tout est parti d'un joli motif sur un bidon. 30 ans plus tard l'histoire continue avec une collection de **1040 bidons d'huile et 1074 burettes d'huile.**

Vous l'aurez compris, **Michel Dieudonné** est un collectionneur passionné. Il chine depuis trois décennies ces trésors, qu'il entrepose désormais dans un grenier aménagé à cet effet. Il arpente vide-greniers et brocantes vosgiennes, fait connaître ses recherches par bouche-à-oreille, particuliers, voisins, collègues, garagistes... tous les moyens sont bons pour trouver la perle rare !

Les bidons sont principalement en métal, les burettes quant à elle peuvent dater des années 20... du siècle dernier bien entendu !

Sa collection est telle que Michel Dieudonné rend la visite possible à titre privé pour les amateurs. D'ailleurs, il possède quelques doublons qu'il serait ravi d'échanger et accepte volontiers les dons ou l'achat de pièces qui manqueraient à sa collection exceptionnelle.

Un projet d'ouverture d'une brocante est en cours. Nous espérons pouvoir vous en dire plus dans un prochain Vologne infos.

**Pour le contacter :** 06 42 53 12 72

## ÉTAT CIVIL du 1er janvier 2025 au 30 avril 2025

### 5 NAISSANCES

- **WEVERS Juliette, Lilou**
  née le 16 janvier 2025 à Saint-Dié-des-Vosges
  de WEVERS Arnout et Iris,
  2, les Chappes
- 25 janvier 2025 / 18 mars 2025 / 24 mars 2025
  ne désirant pas paraître dans le Vologne infos
- **VALENTIN Mattéo,** Patrick, Stéphane
  né le 10 avril 2025 à Epinal
  de VALENTIN Simon et de PICAVET Alison
  8 rue du Cours de l'Aître.

### 1 MARIAGE

- **19 avril 2025**
  ne désirant pas paraître dans le Vologne infos

### 17 DÉCÈS

**8 décès dans la commune**

- 06 janvier 2025 : **Edmond SWIAT** – 95 ans
- 10 janvier 2025 : **Liliane, Paulette TOUSSAINT** veuve PERRIN – 91 ans
- 18 janvier 2025 : **Marie, Thérèse, Juliette GROSJEAN** veuve CONRAUD – 94 ans
- 30 janvier 2025 : **Armand, Marcel COLLIN** – 94 ans
- 02 février 2025 : **Jeannine, Andrée GREMILLET** veuve COLIN – 94 ans
- 03 février 2025 : **Marie, Suzanne, Cécile DIDIERLAURENT** veuve TISSERAND – 95 ans
- 19 février 2025 : **Bernard, Hubert MAIRE** – 77 ans
- 25 février 2025 : **Anne, Marie, Noèle FROITIER** veuve LEULIER – 81 ans

**9 décès à l'extérieur**

- 06 janvier 2025 : **Nicolas VAUDEVILLE** – 43 ans
- 09 janvier 2025 : **Marie, Élise GRIMM** veuve KAUBE – 82 ans
- 09 janvier 2025 : **Jean Pierre Marie Maurice DIDIER** – 78 ans
- 18 janvier 2025 : **Marie-Noëlle CANTON** veuve MERCET – 87 ans
- 22 janvier 2025 : **Yvon, Jean, Claude SPIESER** – 75 ans
- 02 février 2025 : **Christian, Joseph JOANNÈS** – 82 ans
- 25 février 2025 : **Jacqueline, Élisabeth, Emilienne BAUMANN** divorcée SCHMITT - 89 ans
- 07 mars 2025 : **Gilberte, Marie, Madeleine HUIN** divorcée JACQUOT – 82 ans
- 25 mars 2025 : **Lucienne, Simone ROYER** épouse JEANDIN – 91 ans

## C'était mieux avant ?

*« C'était mieux avant. Avant quoi ? Avant quand ? Et où étais-je lors de cet « avant »…*
*Lorsque j'étais jeune ? Lorsque j'étais davantage assoiffé (e) de la vie qui s'annonçait pour moi… ?*
*Les fameux lendemains qui chantent ? Un monde fait de promesses, de croyances en l'avenir… ?*
*Ou, comme dit la chanson :*
*« En ce temps-là, la vie était plus belle et le soleil plus brûlant qu'aujourd'hui ? »*

C'est à voir… Et, pour cela, plongeons-nous un peu dans notre histoire. Histoire locale, Lorraine plus précisément, afin de constater comment vivaient ceux qui nous ont précédés (mais que l'on retrouve à chaque coin de rue, et c'est criant, comme si le temps ne s'était pas arrêté et qu'il existerait une sorte de continuité, au moins dans les mentalités alors que tout semble avoir évolué…)

Prenons, tout d'abord, quelques renseignements dans l'histoire de **La Sorcière de la Vologne,** ouvrage paru sous la plume de Jean-Claude DIDLER en 2011, aux éditions de Paris Max Michel. Cet ouvrage raconte la vie d'une guérisseuse du XVI° siècle à partir des archives départementales de Meurthe-et-Moselle (là où se trouvait alors le siège du pouvoir en Lorraine).

La « *future* » sorcière en question avait semble-t-il très mal commencé sa vie terrestre. Née à trois heures de l'après-midi, le « *Grand-Vendredi Saint* » (le Vendredi Saint), elle aurait pu bénéficier d'un regard religieusement bienveillant. Mais voilà, elle avait volé en quelque sorte la vedette à Jésus ! Rien que cela. Et pourquoi donc ? Elle se prénommait Claudette (ou Claudate) Clauchepied. À une époque où les noms de famille étaient souvent des surnoms, les difficultés pour marcher de ladite Claudette (elle avait une jambe plus courte que l'autre) lui avaient valu ce surnom. Autrement dit « *la boiteuse* », celle qui claudique. Or, qui est celui que l'on nomme « *le Grand Boiteux* » dans les régions touchées par le Christianisme ? Le Diable, voyons ! Et pourquoi ? Parce que le nommer ainsi n'entraînait pas de péché à proprement parler, alors que prononcer le mot « *diable* » en était un (comme si cette prononciation valait reconnaissance, ou même allégeance)… Et lorsque vint le temps où l'on a cherché des « *preuves* » de sorcellerie à Claudette, on s'est empressé de souligner une connivence avec le diable qui datait du jour de la naissance de la fille. Diable !!!

C'est le procès en sorcellerie la concernant qui donne quelques aperçus sur la vie de cette personne.

Que sait-on d'elle ? Juste quelques allusions pour entrevoir quelques éléments marquants d'une vie sommes toutes très banale. Alors qu'elle travaille dans une ferme (sans doute afin d'avoir à manger et être à couvert), elle a été violée par le paysan qui l'a embauchée. Rien que de très coutumier, semble-t-il.

Rien n'est dit de la manière dont elle devint adepte des soins par les plantes ? Si, et cela fait référence aux circonstances de sa naissance. Née au moment de la lecture de la Passion, elle aurait eu le don de deviner, juger et connaître les maladies. De ce fait, son existence se devait d'être sous un « *couvert* » protecteur dans un monde très « *religieux* ». C'est sa marraine qui lui dit, à l'âge de ses douze ans, qu'elle serait bien heureuse et qu'elle apprendrait beaucoup de choses. Ce qui fut le cas, avec, comme précision de la manière dont elle appliquera durant toute sa vie une référence « *religieuse* » des plus rigoureuse : chaque utilisation de plantes dans le processus « *médical* » devait être impérativement soutenue par des prières à réciter durant neuf jours d'affilée. Ces pratiques se retrouvent dans des époques qui courent jusqu'à aujourd'hui, mais dans des cercles d'initiés très confidentiels…

Ces actions de guérisseuses lui faisaient une telle réputation qu'elle se devait d'aller bien au-delà de Bruyères et de son proche environnement.
On la retrouve ainsi à Docelles mais dans bien d'autres lieux « *éloignés* » (pour l'époque !). « *La* » Claudate n'utilisait pas que les plantes pour guérir. Quelqu'un déclaré « *démoniaque* » se vit prescrire des messes, un pèlerinage et autres manifestations à caractère religieux, toutes manifestations qui débordaient, à l'évidence, sur la chasse gardée du clergé qui ne pouvait que s'émouvoir de ces usurpations !

Les informations recueillies par les instances judiciaires semblent insuffisantes aux yeux du procureur général du baillage des Vosges, lequel requiert que soit appliquée

la question extraordinaire à « *la* » Claudate afin de récolter davantage d'informations. Procédure redoutée de tous car cela permettait à la justice de faire dire, sous la torture, de quoi justifier le verdict qui, immanquablement était la mort sur le bûcher.

Et, pour étoffer l'accusation, il y avait la récolte de témoignages auprès de la population…
Là est un portrait peu flatteur pour nombre de ceux (et celles !!!) qui ont donné leur témoignage. L'ouvrage de Jean-Claude Didler ne permet pas de mettre à jour cet aspect du processus de la « *justice* ».
On peut se référer à l'ouvrage de Franco MARTAINE pour en extraire quelques-uns. Tout d'abord, une accusation non fondée d'une participation à des sabbats de sorcières. Et l'on peut s'étonner qu'il ait pu y avoir tant de sorcières pour se réunir nuitamment pour effectuer leurs basses œuvres. Le Champ des Roches sur la commune de Barbey-Seroux en donne un exemple : longtemps, la rumeur publique affirmait que chaque roche était constituée d'une sorcière pétrifiée par un saint local ! L'ouvrage cité, Les Pommes noires, donne à mettre en valeur ce que la malignité publique peut inventer pour un but qui reste à éclairer.
Une femme, déjà d'un certain âge, sur les hauts de Gérardmer, est soupçonnée d'être une sorcière. La preuve ? Dans sa jeunesse, elle a confectionné une sorte de pommade dans laquelle entraient des herbes « *dont on ne sait rien* ». Cette pommade a été appliquée sur les paupières d'une gamine qui présentait une affection menant à la cécité à brève échéance. Application accompagnée de prières selon une posologie bien déterminée. La demoiselle a été débarrassée de ce fléau. Suspicion… La même personne à l'origine de ce traitement, sans doute fabriquant du tissu à domicile, a rencontré une personne portant une coupe de tissus. De main de maître, le tissu fut tâté. Et celle qui portait ce tissu mourut six mois plus tard. Voilà une PREUVE indubitable que la « *tâteuse* » ne pouvait être qu'une sorcière.
Reste à savoir comment chacune de ces accusations s'inscrivaient dans la conscience des personnes les ayant proférées !

Le tribunal de Bruyères, par l'entremise d'un certain Gaudel, demanda à l'autorité judiciaire liée au Duc de Lorraine l'autorisation de procéder à la crémation de « *la* » Claudate. Autorisation accordée. Il faut dire que le Duc Charles III de Lorraine, fut un fervent de la lutte contre tout ce qui s'écarte un tant soit peu de l'orthodoxie religieuse. Les femmes sont particulièrement visées, à cause de ce que l'on croit savoir d'Eve et de son « *péché originel* » (lequel fut « *inventé* » par Saint Augustin en 354…). De plus, une exécution en public doit être comme un avertissement à la population dont on espère la soumission. C'est la raison pour laquelle la présence à une exécution est obligatoire.
Pour celle qui nous intéresse, c'était la deuxième de la semaine, le jeudi. Il y avait eu déjà une exécution le mardi, ce qui fait que les enfants n'étaient pas très surpris par le « *spectacle* » et jouaient au pied du bûcher. Toute la population devait assister, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre…

Le lieu de cette macabre manifestation publique est nommé actuellement « *rue de la Peute Pierre* » à Bruyères qui descend depuis le chevet de l'église vers la vallée de l'Arentèle. La pierre en question était un gros bloc de grès où l'on édifiait le bûcher à l'aide de fagots badigeonnés de poix (résine).

Une seule personne semble, pour une fois, se comporter humainement dans ces moments très particuliers : c'est le bourreau (Demenge Person). Dès que le feu est mis aux fagots, il brise le cou de la suppliciée afin que celle-ci soit décédée avant que son corps ne brûle. Mais là encore, la malignité publique se manifeste.
Il semble convenir que les assistants se rassurent après avoir donné des témoignages réellement peu convaincants : chacun y va de la remarque que l'odeur dégagée par le corps qui brûle est symptomatique de celui d'une personne habitée par le Diable.
Que dire à cela, sinon que sans doute peu de gens ont assisté à un tel spectacle où serait brûlée une personne « *en odeur de sainteté* ».

***Ainsi se termine l'histoire de la sorcière de la Vologne, le mercredi 04 04 1601.***
***Pour nous, lecteurs, c'est l'occasion de contempler les temps que nous vivons en 2024 afin de savoir si, vraiment, c'était mieux AVANT, et ce que chacun d'entre nous pourrait faire afin que cela soit « mieux » aujourd'hui.***

*À Granges-Aumontzey,*
*le 12 décembre 2024*

Ville de Granges-Aumontzey

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## 2ème Semestre 2025

## Juillet

**Du 01 au 31 juillet**
Exposition 150 ans de l'Office de Tourisme - Accueil de la Vologne
**Du 12 au 26 juillet**
Tournoi de tennis
**Du 12 juillet au 17 août**
Exposition La Petite Galerie
**Dimanche 13**
- Vide-greniers
- Feux d'artifices
**Lundi 14**
Cérémonie patriotique
**Mercredi 16**
Marché Nocturne Artisanal
**Samedi 19**
Fête au Village
**Mercredi 23**
Marché Nocturne Artisanal
**Mercredi 30**
Marché Nocturne Artisanal

## Août

**Du 12 juillet au 17 août**
Exposition La Petite Galerie
**Mercredi 06**
Marché Nocturne Artisanal
**Mercredi 13**
Marché Nocturne Artisanal
**Vendredi 15**
Vide-greniers
**Mercredi 20**
Marché Nocturne Artisanal

## Septembre

**Vendredi 12**
Don du sang
**Mercredi 24**
Challenge Zéro Déchet

## Octobre

**Samedi 04**
Loto
**Dimanche 05**
Fête de l'automne
**Les 10, 11 et 12**
Exposition La Petite Galerie
**Les 28, 29 et 30**
Ludikair Park

## Novembre

**Du 08 nov. au 07 déc.**
Exposition La Petite Galerie
**Mardi 11**
- Cérémonie patriotique
- Repas Républicain
**Samedi 15**
Répétition publique de l'Harmonie municipale
**Samedi 22**
Concert Anim'GA

## Décembre

**Du 08 nov. au 07 déc.**
Exposition La Petite Galerie
**Vendredi 05**
Cérémonie patriotique
**Samedi 13**
Les lumières de Noël
& son marché
**Dimanche 14**
Concert Harmonie municipale
**Lundi 29**
Don du sang

**Mairie de Granges-Aumontzey**
**Tél : 03 29 51 41 09**
**mairie@granges-aumontzey.fr**

** Sous réserve de changements*

*Dernière mise à jour 20/05/2025*

Suivez nos réseaux pour plus de détails sur ces manifestations :

granges-aumontzey.fr

*Les dates des goûters du CCAS vous seront communiquées à la rentrée.*

Com. de Granges-Aumontzey | IPNS Ne pas jeter sur la voie publique
Photo : Adobe stock